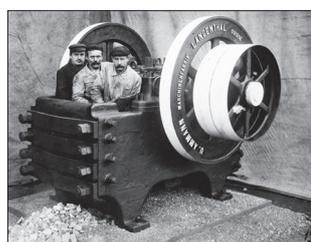
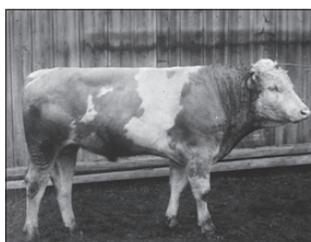
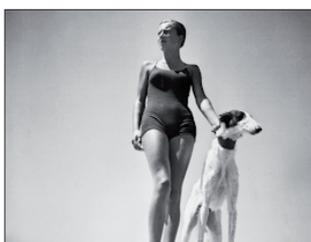
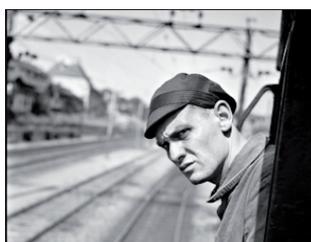
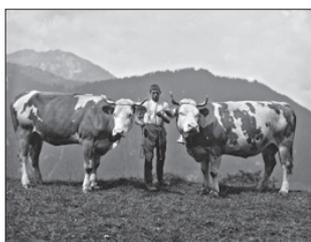


Fonds photographiques dans les archives, bibliothèques, musées et centres de documentation en Suisse



Reprise, actualisation et mise en ligne sur photoCH des données de l'«Etude sur l'état des collections photographiques en Suisse»

2011 - 2013

Rapport final

Partenaires

Büro für Fotografiegeschichte
Optingenstrasse 54 | CH-3013 Berne
Tél. 031 340 23 37 | Fax 031 340 23 24
info@foto-ch.ch | www.photo-ch.ch

Direction

Markus Schürpf
Tél. 031 340 23 37 | Mob. 079 408 63 92
markus.schuerpf@foto-ch.ch

Gestion du répertoire

Marc Herren
Tél. 031 340 23 38 (ma + je)
repertorium@foto-ch.ch

Memoriav

Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle
suisse
Bümplizstrasse 192 | CH-3018 Berne
Tél. 031 380 10 80 | Fax 031 380 10 81
info@memoriav.ch | www.memoriav.ch

Domaine de la photographie

Joëlle Borgatta
Tél. 031 380 10 83
joelle.borgatta@memoriav.ch

Traduction

BMP Translations AG, Bâle

Berne, juin 2014

Les photographies de la couverture sont d'Alfred Engel-Feitknecht, Gottfried Geiser, Josef Gschwend, Paul Senn, Robert Sohm, Hans Wildanger, Albert Winkler et Arthur Zeller. Nous adressons nos remerciements à Ammann Schweiz AG, à la Fondation fédérale Gottfried Keller, au Musée des Beaux-Arts de Berne, au Musée de Langenthal, aux Archives de l'Etat de Berne ainsi qu'aux propriétaires privés pour les données photographiques et l'autorisation de reproduction.

Fotobüro Bern



Préserver le patrimoine
audiovisuel
www.memoriav.ch

Sommaire

4	<i>Situation initiale</i>
4	- Bases
4	- Antécédents
5	- Objectifs
5	- Point de la situation - Rapport
5	<i>Déroulement</i>
5	- Reprise des données
5	- Préparation du matériel à envoyer
5	- Envoi
6	- Actualisation des données
6	<i>Participation et réponses</i>
6	- Participation
6	- Réactions
6	- Avis positifs
7	- Avis négatifs
9	<i>Résultats</i>
9	- Répartition des types d'institution
10	- Répartition des types d'institution par région linguistique
10	- Répartition des institutions par canton
12	- Distinction entre les institutions en termes de niveau d'action
14	- Indications sur les fonds
14	- Répartition des fonds par institution
14	- Répartition des fonds par type d'institution
15	- Répartition des fonds par région linguistique
15	- Répartition des fonds par canton
16	- Répartition des fonds par niveaux et sites dans les cantons
18	- Type de fonds et degré de catalogage
19	<i>Analyse des résultats et conclusions</i>
19	- Que peut-on déduire des absences de réponse?
20	- Analyse de la répartition par type d'institution
22	- Analyse de la répartition des institutions par région linguistique
24	- Analyse de la répartition des institutions par canton
25	- Analyse de la distinction entre les institutions en termes de niveau d'action
26	- Analyse de la répartition des fonds par institution
26	- Analyse de la répartition des fonds par type d'institution
28	- Analyse de la répartition des fonds par région linguistique
28	- Analyse de la répartition des fonds par canton
29	- Analyse de la répartition des fonds par niveau
29	- Analyse par type de fonds et degré de catalogage
30	<i>Récapitulation</i>
30	<i>La suite</i>
30	<i>Sécurité et durabilité des données</i>
30	<i>Remerciements</i>

Situation initiale

- Bases

Conformément à ses statuts, l'une des missions de Memoriav est de «recenser le patrimoine audiovisuel». ¹ Ce qui implique à la fois un objectif interne et un objectif externe. ² L'objectif interne consiste à définir une politique à long terme pour la préservation du patrimoine audiovisuel, ne serait-ce que pour permettre l'évaluation des demandes de contribution qui sont soumises à Memoriav. Un autre objectif de ce «recensement» est de favoriser la sauvegarde d'une sélection de fonds – également hors des projets Memoriav – qui pourrait être accessible sur le portail d'information Memobase. L'objectif externe consiste à informer le public sur le patrimoine audiovisuel de la Suisse, et plus particulièrement sur les endroits où sont conservés les fonds audiovisuels, sur leur nature et comment y accéder.

- Antécédents

L'un des premiers projets lancés par Memoriav dans le domaine de la photographie s'intitulait «Etude sur l'état des collections photographiques en Suisse». ³ C'est l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP) qui avait été mandaté pour recenser toutes les données importantes sur les fonds photographiques des institutions publiques suisses pour la période comprise entre 1998 et 2002. Sur les 2400 questionnaires envoyés, 372 institutions ont été prises en compte, dont 159 ont été visitées. Outre les informations sur les fonds, l'ISCP a également répertorié des informations sur le mode et le lieu de conservation ainsi que sur l'état physique des photographies.

Cette «enquête» a été la première campagne de sensibilisation à grande échelle de Memoriav. Elle a conduit à plusieurs projets de préservation et à une meilleure accessibilité de tout un nombre de fonds. Compte tenu de la structure de la base de données, il n'a toutefois pas été possible de mettre les informations collectées à la disposition du public en l'état. C'est donc la plate-forme de consultation en ligne photoCH qui a finalement permis de réaliser cet objectif. Créé en 2004 par le Fotobüro Bern sous la forme d'un projet pilote pour le canton de Berne, photoCH est devenu, au fil des années, la plate-forme suisse des informations biographiques sur les photographes depuis 1840. Pour la classification des fonds photographiques, le lexique comprend un «répertoire», qui

1 Statuts de Memoriav (Art. 2a). La version française est formulée comme suit: «de recenser le patrimoine audiovisuel (images animées et fixes documents sonores).»

2 Voir le document de Kurt Deggeller du 16 décembre 2009, version 1.

3 Libellé original du projet.

s'est avéré parfaitement approprié pour la saisie des données centrales de l'enquête. En 2009 ont eu lieu les premiers entretiens entre Memoriav et le Fotobüro. En 2010, le concept était élaboré et c'est en juillet 2011 que le Fotobüro s'est mis à la tâche.

- Objectifs

Le mandat et le concept prévoient, comme objectif ultime, «de parvenir à une vue d'ensemble des fonds photographiques de la Suisse». Compte tenu des expériences résultant de la précédente enquête, le recensement de tous les fonds photographiques sur l'ensemble du territoire paraissait de prime abord invraisemblable. L'objectif déclaré était toutefois de reprendre toutes les données relatives aux fonds recensés dans le répertoire de photoCH, puis de les actualiser en collaboration avec le plus grand nombre d'institutions possibles et de les rendre accessibles au public sur www.foto-ch, avec l'accord de ces dernières. Le mandat consistait également à développer un instrument permettant une actualisation la plus efficace possible, à intervalles réguliers, des données sur les fonds et à en garantir la durabilité.

- Point de la situation - Rapport

Le projet conjoint de Memoriav et du Fotobüro Bern pour la saisie des données des fonds photographiques dans le répertoire de photoCH est à présent achevé. Le présent rapport a pour but de récapituler le déroulement du projet et de présenter les résultats obtenus ainsi que les premières analyses et les constats qui en ont découlé. Des points supplémentaires concernent les scénarios de mises à jour permanentes des données, sans oublier la façon dont nous pourrions motiver les institutions, qui n'ont pas encore donné suite, à participer.

Déroulement

Les étapes du projet ont été les suivantes:

- Reprise des données

Une première grande phase, s'étendant de l'été 2011 au printemps 2012, était axée sur les données:

- Il s'agissait, dans un premier temps, de filtrer les données sur les fonds du programme Filemaker alors utilisé et de les transférer dans le répertoire de photoCH.
- Dans un deuxième temps, nous avons vérifié la liste de plus de 500 adresses selon différents critères. Nous avons ainsi exclu ou mis en attente des instances officielles ou des particuliers qui semblaient ne posséder que des fonds insignifiants ou trop petits. Les propriétaires de photographies auxquelles nous ne pouvions accéder

n'ont pas été pris en considération non plus. Parallèlement, nous avons complété la liste avec des institutions centrales. C'est ainsi que nous avons par exemple veillé à ce que la liste comprenne toutes les archives cantonales ainsi que les archives des villes les plus importantes.

- Avant de commencer à reprendre les données complètes, nous avons mis à jour la liste des photographes issue de l'enquête. Il s'agissait de 4500 noms de photographes mal écrits ou incomplets et que nous avons comparés avec les données du lexique de photoCH.
- Grâce aux adaptations préalables de la structure du répertoire, le transfert des données s'est déroulé sans problème. Nous avons transféré les données relatives aux fonds en l'état, à partir du document initial; pour les institutions, nous avons, d'une part, contrôlé leurs données de contact et, d'autre part, consulté les éventuels sites en ligne et repris, le cas échéant, des indications sur les fonds photographiques.

- Préparation du matériel à envoyer

Une deuxième phase principale, qui s'est avérée plus longue que prévu et qui a duré du printemps à l'automne 2012, a consisté à organiser les envois et à élaborer les formulaires et documents d'accompagnement.

- L'élément central des documents envoyés était une lettre de deux pages rédigée et signée conjointement par Memoriav et le Fotobüro.
- Pour l'envoi des données aux institutions, nous avons élaboré un formulaire pouvant être renvoyé sous format papier ou électronique. S'y est ajouté, pour les institutions plus importantes, un récapitulatif des fonds sous forme de tableau.
- Avec le formulaire, les destinataires ont également reçu une petite brochure les informant sur le but et l'utilité ainsi que sur le contexte du projet et servant parallèlement de manuel pour l'actualisation des données.
- Les documents ont été publiés dans les langues nationales – allemand, français et italien – en fonction de l'appartenance territoriale des destinataires. En principe, toutes les institutions ont reçu les documents papier, en sachant qu'elles avaient aussi la possibilité de nous demander le formulaire électronique par courriel et de répondre à l'enquête par cette voie.

- Envoi

La phase suivante a été celle des envois, qui a duré de l'automne 2012 à avril 2013.

- Les envois se sont déroulés en quatre étapes: les deux premières concernaient les destinataires de Suisse allemande (octobre / novembre 2012 - 237 destinataires), la

troisième les institutions de Suisse romande (mars 2013 - 107 destinataires) et la quatrième le Tessin (avril 2013 - 88 destinataires). Au total, nous avons envoyé 436 lettres.

- Nous avons échelonné les envois pour éviter de recevoir toutes les réponses en même temps afin d'avoir suffisamment de temps pour répondre directement aux questions individuelles.
- Parallèlement aux derniers envois, nous avons aussi commencé à envoyer les premiers courriers de rappel.

- *Actualisation des données*

Le projet s'est achevé avec le traitement des réponses, qui a commencé au cours des premiers mois de 2013 et qui se prolongera au-delà de la fin du projet.

- Grâce à l'échelonnement des envois, les informations sont arrivées de façon relativement régulière sur l'ensemble de l'année, sans que les participants n'aient à attendre trop longtemps une réponse de notre part. En règle générale, les saisies des institutions et des fonds ont pu être actualisées et publiées en l'espace de quelques semaines.
- Le traitement des données a été moins laborieux que prévu. Les personnes qui ont rempli les formulaires ont fait preuve d'une grande discipline. Notre brochure d'information a certainement été très utile, puisqu'elle expliquait en détail la façon de procéder, tout en essayant d'éviter, dès le début, tout malentendu.

Participation et réponses

L'évaluation des réponses, que nous avons reportée de fin 2013 à 2014, a permis d'établir le tableau chiffré suivant.

Des 436 institutions contactées, 156 (35,8%) ont réagi positivement et ont participé au projet jusqu'à début 2014. Leurs données sont à présent en ligne sur photoCH. Une quarantaine de destinataires a déclaré ne pas être actuellement en mesure de fournir les données requises et a proposé une date de participation ultérieure. Six institutions ont refusé de participer au projet. Et un peu plus de 230 destinataires n'ont pas donné suite.

- *Participation*

Il est pour le moment difficile d'estimer comment il convient de pondérer les quelque plus de 200 réponses réceptionnées. Une partie des institutions qui n'ont pas répondu ont proposé une participation en 2014, celle-ci n'étant pas possible en 2013 par manque de temps ou pour des raisons d'ordre organisationnel. Le doute persiste par ailleurs sur une série d'institutions nationales importantes dans le domaine photographique, qui, malgré des contacts personnels, n'ont pas encore pu être convaincues de participer. Restent également en suspens 14 institutions possédant des photographies ethnographiques, qui devraient être actualisées dans le cadre d'un projet mené conjointement avec la Société Suisse d'Ethnologie.

- *Réactions*

La plupart des institutions qui ont participé à notre projet, l'a fait sans vraiment prendre position, autrement dit «sans rechigner». Une petite partie d'entre elles a émis des avis tantôt positifs, tantôt négatifs.

- *Avis positifs*

Un aspect qui a été fréquemment mentionné lors des retours positifs a été la valeur du travail et de l'importance que celui-ci représente pour le patrimoine photographique suisse. Des institutions plus petites et décentralisées ont beaucoup apprécié d'entrer dans une dimension plus grande et de gagner ainsi en visibilité, et se sont également montrés ravis que leurs fonds photographiques suscitent autant d'intérêt. Ce phénomène était particulièrement perceptible dans le canton du Tessin.

D'autres institutions, dont nous qualifierions la réaction de «modérément positive», ont certes compris le but et l'utilité du projet, mais n'ont manifesté qu'un enthousiasme limité pour y participer. La raison invoquée était le manque de moyens financiers ou d'effectifs, avec toutefois une intention de remplir les exigences minimales pour figurer dans le recensement.

Institutions participantes	Nombre	Résultat en % du nombre d'institutions contactées
Nombre d'institutions reprises de l'enquête	521	
Nombre d'institutions contactées	436	100%
Réponses positives / données consultables en ligne (activées)	156	35.8%
Contacts en suspens	40	9.2%
Réponses négatives / refus de participer	6	1.4%
Sans réponse	234	53.7%

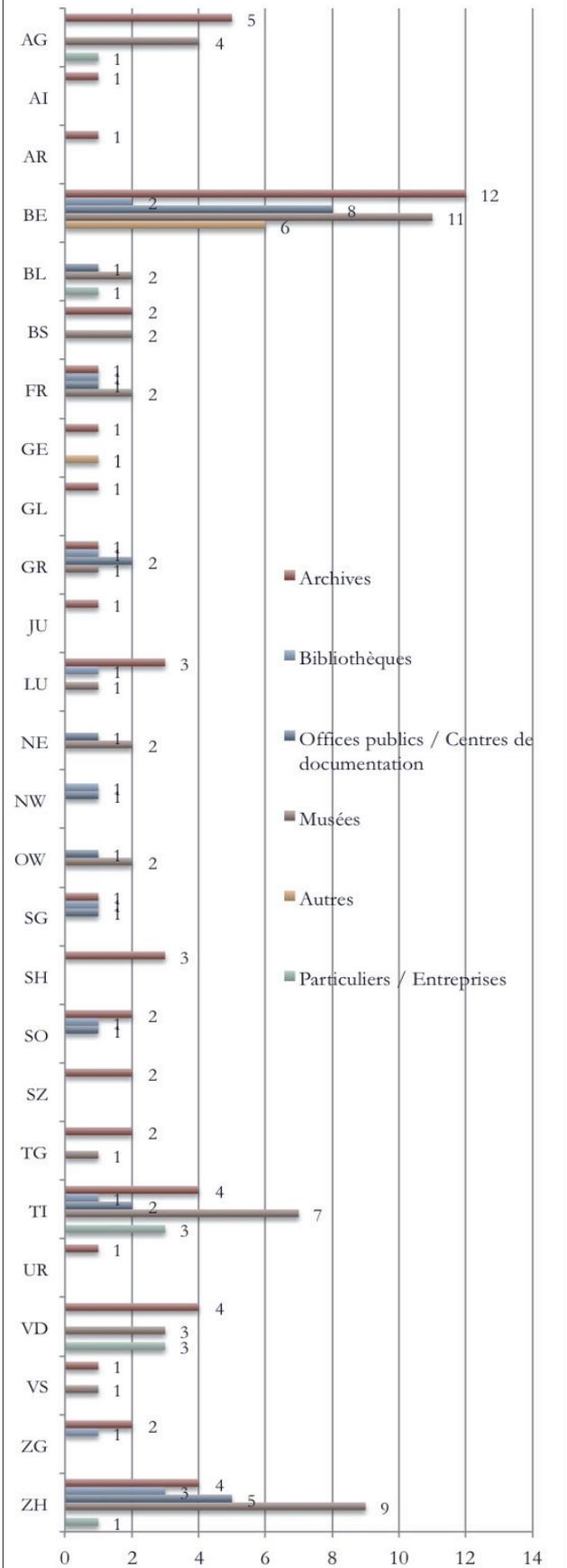
Avis négatifs

Nous n'avons pas reçu d'avis fondamentalement négatif, qui aurait complètement remis le projet en question. La raison des réponses négatives et des déclarations de non-participation était le manque de ressources. Celles-ci n'étaient pas disponibles ou étaient monopolisées en priorité pour d'autres activités ayant des objectifs similaires. Diverses archives, notamment, ont souvent laissé entendre qu'elles réduisaient actuellement la participation à des répertoires particuliers de manière générale, afin de pouvoir donner la priorité au portail d'archives «ArchivesOnline». Autre objection, également de la part des archives: l'actualité des données ou, plus exactement, le temps nécessaire pour tenir les données à jour. En ce qui concerne les musées, un grand nombre d'entre eux ont refusé de participer à l'enquête, arguant d'une surcharge de travail.

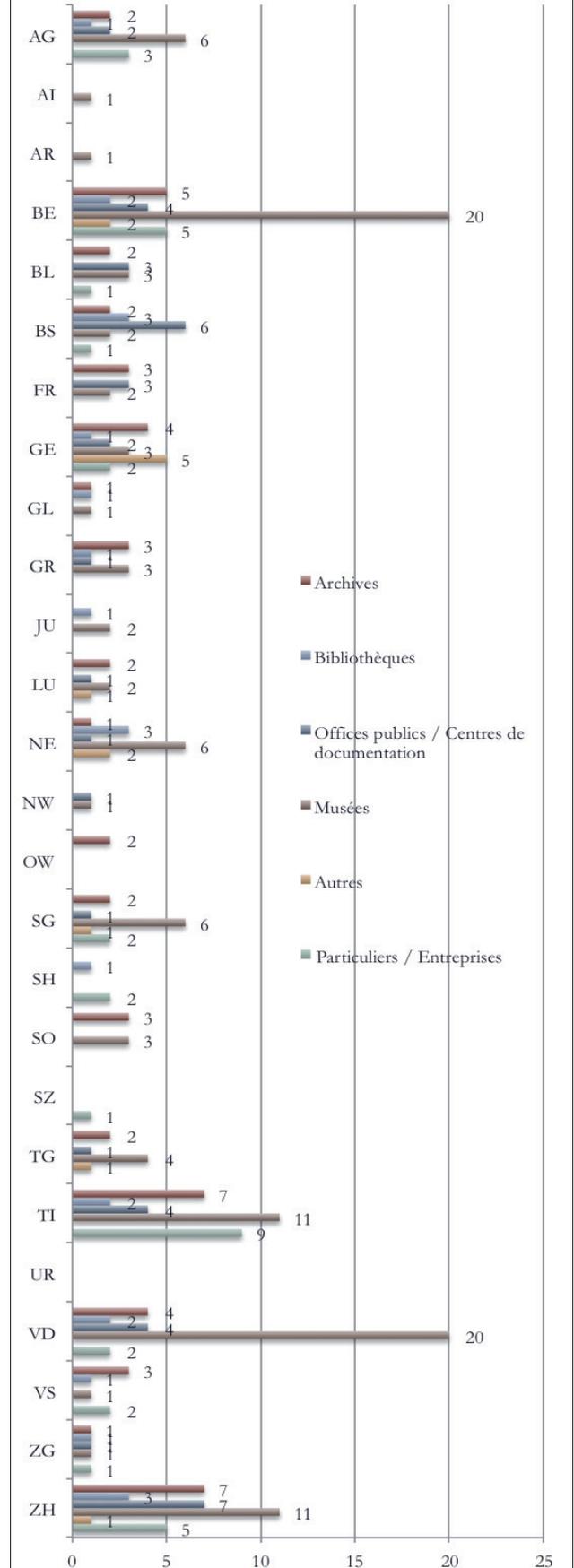
Une variante quelque peu constructive parmi les réponses négatives a fait état du fait que de plus en plus d'archives donnent accès à leurs outils de recherche en ligne, entraînant un changement de paradigme: dans ces conditions, il n'incomberait plus aux institutions d'approvisionner les répertoires spéciaux. Au contraire, «c'est aux exploitants de répertoires de collecter eux-mêmes les contenus.»⁴ Nous avons bien entendu donné suite à ces suggestions et sommes parvenus à un résultat positif avec les institutions concernées.

4 L'idée est venue d'une entreprise leader dans le domaine de l'archivage en Suisse alémanique.

Types d'institution dans les cantons – données activées



Types d'institution dans les cantons – données bloquées



Institutions	Inscrites s/photoCH et contactées	% des institutions inscrites s/photoCH	En ligne s/photoCH	% des institutions en ligne s/photoCH	% de réponses par types d'institution
Total	436	100%	156	100%	
Archives	111	25.5%	55	35.3%	49.5%
Bibliothèques	158	36.2%	48	30.3%	30.4%
Offices publics / Centres de documentation	66	15.1%	24	15.4%	36.4%
Musées	36	8.3%	13	8.3%	36.1%
Particuliers / Entreprises	45	10.3%	9	5.8%	20.0%
Autres	20	4.6%	7	4.5%	35.0%

Résultats

Les données du répertoire de photoCH comprennent actuellement 436 institutions avec 3 153 fonds. Sur celles-ci, 156 institutions et 1749 fonds sont accessibles au public. A partir des fonds, 10 547 liens permettent d'accéder aux photographes.

Il s'agit à présent de regarder de plus près les résultats obtenus sous différents angles, et plus particulièrement, les aspects suivants:

- Répartition des types d'institution
- Répartition des institutions par région linguistique
- Répartition des institutions par canton
- Distinction entre les institutions en termes de niveau d'action
- Indications sur les fonds
- Répartition des fonds par institution
- Répartition des fonds par type d'institution
- Répartition des fonds par région linguistique
- Répartition des fonds par canton
- Répartition des fonds par niveaux et sites dans les cantons
- Type de fonds et degré d'accessibilité

- Répartition des types d'institution

Subdivisés en types d'institution - Archives, Bibliothèques, Musées, Offices publics et Centres de documentation, Particuliers et Entreprises ainsi que Autres - les demandes et réponses ont été structurées comme suit.

Pour la catégorie Archives, 55 des 111 destinataires interrogés ont répondu, soit presque la moitié (49,5%). Pour les autres catégories, la part de réponses était plus faible. En ce qui concerne les musées, nous avons eu 48 retours (30,3%) sur 158, pour les bibliothèques 13 réponses positives sur 36 demandes (33,3%). Les centres de documentation ont participé dans la même proportion. Sur 66 demandes, 24 ont envoyé une réponse (36,36%). En revanche, pour les particuliers et les entreprises, les réponses ont été bien moins nombreuses. A peine 9 des 45 demandes sont revenues (20%).

Pour les services universitaires, un zoo, une cinémathèque et d'autres destinataires, regroupés dans la catégorie «Autres», nous avons reçu 7 réponses sur 20 demandes (35%). Il est à noter que, sur toutes les demandes envoyées, les musées sont le type d'institution qui, de notre point de vue, a été le plus représenté. Pour les réponses en revanche, c'est la catégorie Archives qui arrive en tête de liste des institutions consultées. Si l'on considère la répartition des types d'institution par canton, le canton de Berne se démarque largement pour les catégories Archives (12), Musées (11) et Offices publics et Centres de documentation (8). La part des institutions universitaires (6), classées parmi les Offices publics et Centres de documentation, est également élevée dans le canton de Berne. Pour les bibliothèques en revanche, c'est le canton de Zurich qui compte la part la plus importante d'institutions (3).

Les archives cantonales constituent un cas spécial dans la catégorie Archives; elles ont été intégralement prises en compte dans notre projet, à l'exception des Archives de l'Etat du Valais.⁵ Avec une participation de 15 sur 25 (60%), leur taux de réponse a été satisfaisant, d'autant plus que les archives cantonales jouent un rôle de plus en plus important dans le domaine de la photographie.

5 Dans le canton du Valais, tous les fonds audiovisuels d'importance cantonale, à l'exception des cartes postales et photographies de fonds privés, sont conservés à la Médiathèque de Martigny.

Institutions par région linguistique	Inscrites s/ photoCH et contactées	% des institutions contactées par région ling.	% des institutions contactées par région ling.	Réponses en % du total	% des ré- ponses par région ling.
Total	436		156		
Allemand	272	62.4%	113	72.4%	41.5%
Français	101	23.2%	22	14.1%	21.8%
Italien	50	11.5%	17	10.9%	34%
Rhêto-romanche	1	0.2%	1	0.6%	100%
Allemand-français	12	2.8%	3	1.9%	25%

- Répartition des institutions par région linguistique

La répartition par région linguistique nécessite quelques explications. La plupart des demandes ont été faites en langue allemande (272). Et nous avons reçu 113 réponses (41,5%). En Suisse romande, par contre, seules 22 des 101 institutions interrogées ont répondu, soit 21,8%, ce qui diffère fortement de la participation en Suisse alémanique. Au Tessin, les résultats sont encore différents. Sur les 50 institutions consultées (chiffre relativement important), nous avons reçu 17 réponses (34%). Le nombre élevé de destinataires vient du fait que nous avons tenu compte, lors de l'élaboration des données, de l'inventaire des collections audiovisuelles du canton du Tessin publié par la Phonothèque Nationale Suisse en 2004.⁶ Celui-ci comprenait, pour le domaine de la photographie, un grand nombre d'archives privées qu'il a été difficile de localiser dans un premier temps et dont seuls certains propriétaires ont pu être convaincus de participer. La seule institution purement rhêto-romane à participer a été le *Dicziunari Rumantsch de Coire*. Parmi les destinataires multilingues figuraient un certain nombre d'institutions des cantons de Berne et Fribourg. Sur 12 institutions consultées, seules 3 ont répondu (25%).

- Répartition des institutions par canton

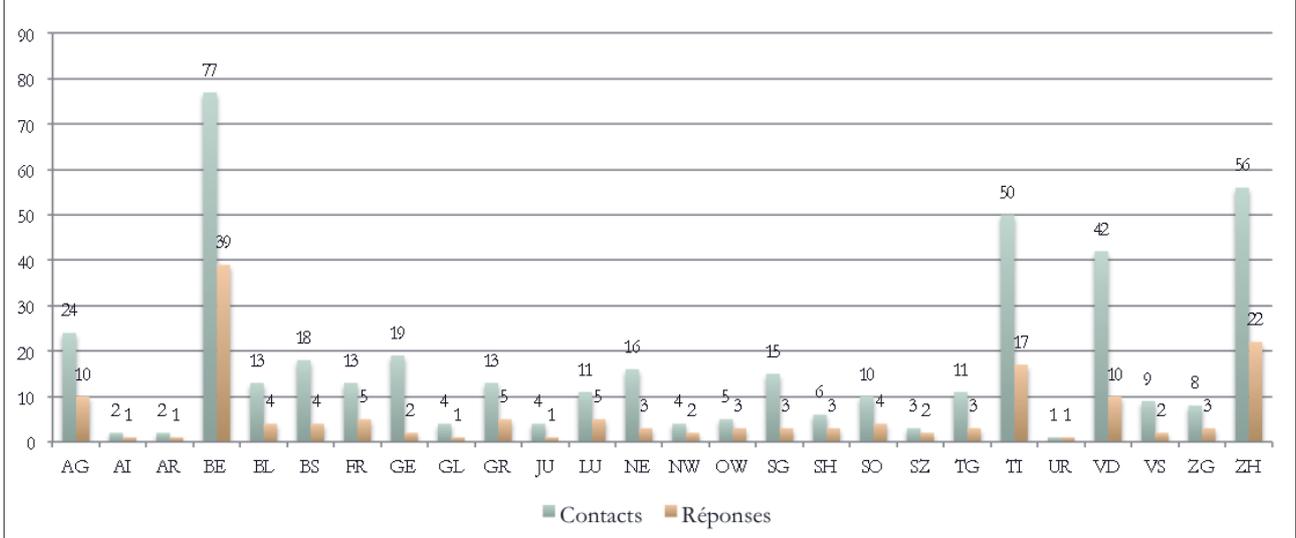
Si l'on analyse la participation des institutions en fonction de leur appartenance cantonale, on obtient un tableau qui confirme la répartition par région linguistique. Les cantons germanophones sont largement en tête, alors que les cantons francophones sont en perte de vitesse. La participation des petits cantons – Uri (100%), Schwyz (66,7%) et Obwald (60%) – était comprise entre 60% et 100%. Dans la partie médiane, on trouve une série d'autres cantons alémaniques avec, en tête de liste, le canton de Berne (50,6%), suivi de

quelques cantons plus petits avec une participation de 50% (AI, AR, NW, SH) et une participation comprise entre 40 et 50% (LU, AG, SO). Le canton de Zurich, qui comprend le plus grand nombre d'institutions consultées, a réalisé un taux de réponse de 39,3%, ce qui est parfaitement dans la moyenne (39,1%). Il est surprenant que le résultat soit inférieur pour toutes les institutions romandes. Le canton de Fribourg occupe la tête du classement avec 38,5%, tandis que les autres cantons se situent en dessous de 30% (JU 25%, VD 23,8%, VS 22,2%). Ce sont les cantons de Neuchâtel (18,7%) et de Genève (10,5%) qui ferment la marche. En tant que cantons germanophones, Bâle-Ville et Saint-Gall ont également connu un taux de participation relativement bas (BS 22,2%, SG 20%).

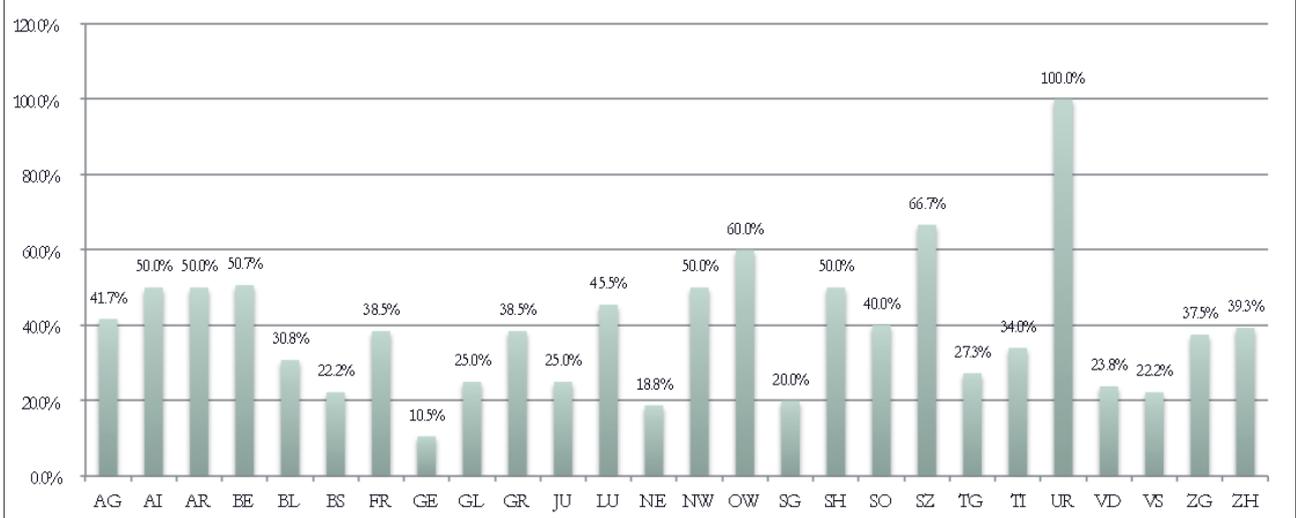
En termes de chiffres, ce sont les cantons de Berne et de Zurich qui affichent la participation la plus élevée, ce qui paraît évident compte tenu des chiffres de population. Avec le Tessin, le canton de Vaud et l'Argovie, ils se situent dans un groupe de tête dans lequel ils se suivent en termes de prises de contact et de réponses (BE 77 / 39, ZH 56 / 22, TI 50 / 17, VD 42 / 10, AG 24 / 10). Par rapport au nombre d'institutions consultées, Genève et Bâle-Ville se situent relativement loin devant, mais perdent du terrain lorsqu'il est question des réponses (GE 19 / 2, BS 18 / 4). Dans la partie médiane, on trouve un certain nombre de cantons pour lesquels les demandes se situent en dessous de vingt et les réponses aux alentours de cinq ou moins (FR 13 / 5, GR 13 / 5, LU 11 / 5, BL 13 / 4, SO 10 / 4, NE 16 / 3, SG 15 / 3, TG 11 / 3, ZG 8 / 3, SH 6 / 3, VS 9 / 2). En fin de liste se trouvent les petits cantons avec cinq institutions consultées ou moins et trois réponses ou moins (OW 5 / 3, NW 4 / 2, SZ 3 / 2, GL 4 / 1, JU 4 / 1, AI 2 / 1, AR 2 / 1, UR 1 / 1).

⁶ Fonoteca Nazionale Svizzera (Hg): Il patrimonio musicale e audiovisivo degli archivi e biblioteche del cantone Ticino. Rapporto finale, Lugano 2004.

Nombre d'institutions contactées dans les cantons et réponses



Pourcentage de participation par canton



Institutions selon le niveau d'action	Institutions contactées	Réponses	Réponses en % du total	% des réponses par niveau d'action
Total	436	156		
Cantonal	134	53	34.0%	39.6%
Local	130	50	32.1%	38.5%
National	39	23	14.7%	59.0%
Autres	97	16	10.3%	16.5%
Régional	36	14	9.0%	38.9%

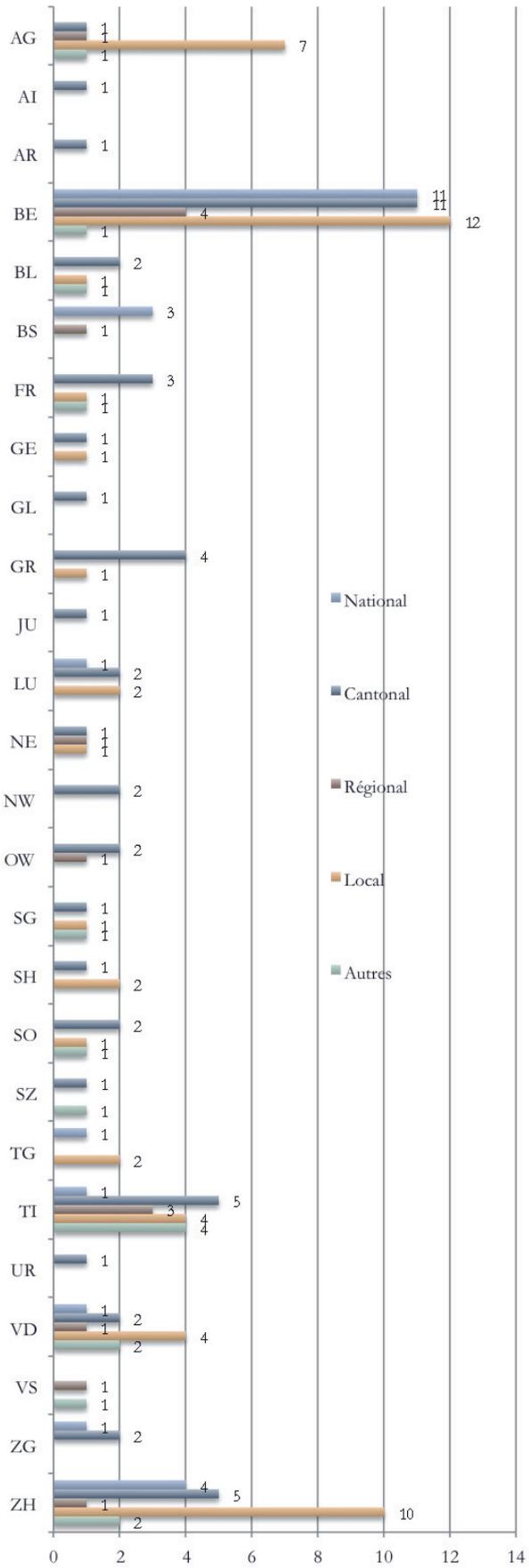
- Distinction entre les institutions en termes de niveau d'action

Si l'on distingue les institutions selon leur niveau d'action et selon leur fonction aux niveaux local, régional, cantonal ou national, on obtient le constat suivant:

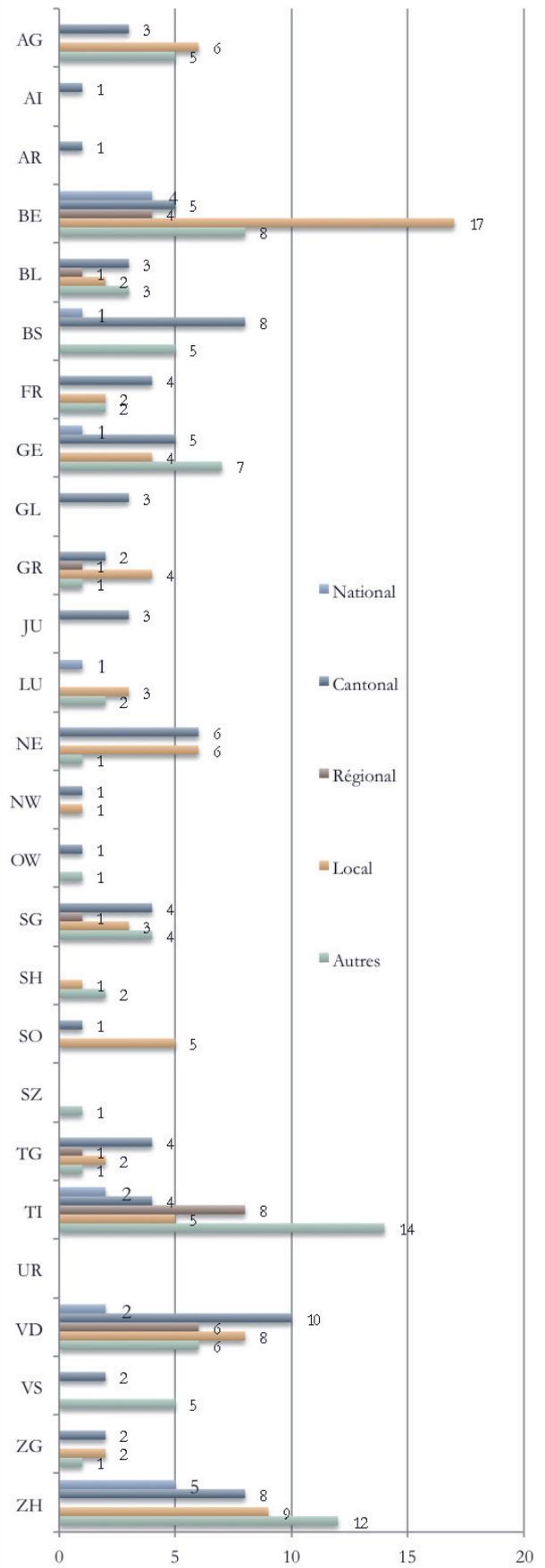
Les institutions classées comme cantonales et locales représentent un tiers des institutions ayant répondu, avec respectivement 53 (34%) et 50 réponses (32,1%), tandis que les instances nationales et régionales ne représentent que 15% (23 institutions) et 10% (16 institutions). La catégorie «Autres» (16 participants) comprend les entreprises et collectionneurs privés ainsi que des organisations internationales. Si elle représentait 22,2% pour les demandes, son pourcentage est tombé à 10% pour ce qui est des réponses.

En ce qui concerne l'intérêt porté à notre projet, celui-ci a été le plus important auprès des institutions nationales dont le taux de réponse est de 59%, suivies des institutions cantonales (39,6%), régionales (38,9%) et locales (38,5%). Les destinataires regroupés sous la catégorie «Autres» sont ceux qu'il a été le plus difficile à convaincre de participer, puisque leur taux de réponse n'est que de 16,5%.

Institutions selon le niveau d'action – données activées



Institutions selon le niveau d'action – données bloquées



- Indications sur les fonds

Si l'on évalue le nombre de fonds sous différents angles, on en arrive à des constats intéressants. Pour l'heure, un total de 3150 fonds est enregistré dans le répertoire, dont 1750 sont activés. Cette comparaison n'a toutefois qu'une valeur conditionnelle, car seules les séries activées offrent des indications absolument fiables. En ce qui concerne les 1404 fonds non activés, les données proviennent encore de l'enquête ou de recherches sur Internet. Dans tous les cas, il faut rester à l'affût de l'avenir et de la participation de nouvelles institutions ainsi que de l'augmentation des fonds.

Le nombre total des fonds a déjà été calculé pour les groupements suivants, indépendamment du fait que les fonds soient activés ou encore bloqués.

- Répartition des fonds par institution

La répartition des fonds par institution offre un tableau très diversifié. Le nombre total de 3153 fonds des 436 institutions enregistrées dans le répertoire de photoCH, donne une moyenne de 7,2 fonds par «maison». 36 institutions (8,3%

des institutions) abritent plus de 20 fonds, ce qui représente 2000 séries ou 63,4% du nombre total. Un autre segment comprend 23 institutions qui possèdent entre 11 et 19 fonds (au total 341 collections/ 10,8%), ainsi que des institutions avec 2 à 10 fonds (au total 614 fonds / 19,5%). Les 170 institutions ne possédant qu'un seul fonds ne représentent que 5,4% de l'ensemble des fonds photographiques recensés. Il convient encore de préciser ce qui suit: le plus grand nombre de fonds d'une institution est de 143 et la deuxième valeur la plus élevée 102.

- Répartition des fonds par type d'institution

L'évaluation du nombre de fonds par type d'institution permet de dresser un tableau clair. Avec 938 des 1749 séries photographiques activées, 53,6% se trouvent dans des archives, 457 (26,1%) dans des musées, suivis des offices publics et centres de documentation avec 164 collections (26,1%). Seuls 118 fonds (6,7%) se trouvent dans des bibliothèques. Les particuliers, entreprises et «autres» institutions représentent ensemble un peu plus de 70 fonds (4,2%).

Répartition des fonds dans les institutions	Nombre d'institutions	En % des institutions	Nombre de fonds	En % du nombre de fonds
Total	436	100%	3 153	
Institutions avec 20 fonds et plus	36	8.3%	2 000	63.4%
Institutions avec 11 à 19 fonds	23	5.2%	341	10.8%
Institutions avec 10 fonds ou moins	318	72.9%	784	24.9%
Institutions avec 2 à 10 fonds	148	33.9%	614	19.5%
Institutions avec 1 fonds	170	39%	170	5.4%
Moyenne des fonds par institution			7.23	

Répartition des fonds par types d'institution	Nombre de fonds répertoriés	Nombre de fonds en ligne	% des fonds en ligne	% des fonds en ligne par type d'institution
Total	3 153	1 749		
Archives	1 292	938	53.6%	72.6%
Musées	1 063	457	26.1%	43.0%
Offices publics / Centres de documentation	250	164	9.4%	65.6%
Bibliothèques	386	118	6.7%	30.6%
Autres	65	50	2.9%	76.9%
Particuliers / Entreprises	97	22	1.3%	22.7%

Répartition des fonds par région linguistique	Nombre de fonds par région ling.	% des fonds par région ling.	Fonds en ligne par région ling.	% des fonds en ligne par région ling.
Total	3 153		1 749	
Allemand	2 339	74.2%	1 395	79.8%
Français	747	23.7%	310	17.7%
Italien	64	2.0%	41	2.3%
Rhéo-romanche	3	0.1%	3	0.2%

Répartition des fonds par niveau d'action	Nombre de fonds répertoriés	Nombre de fonds en ligne	% des fonds en ligne	% des fonds en ligne par niveau d'action
Total	3 153	1 749		
National	887	532	30.4%	60.0%
Cantonal	1 337	751	42.9%	56.2%
Régional	112	57	3.3%	50.9%
Local	584	351	20.1%	60.1%
Autre	233	58	3.3%	24.9%

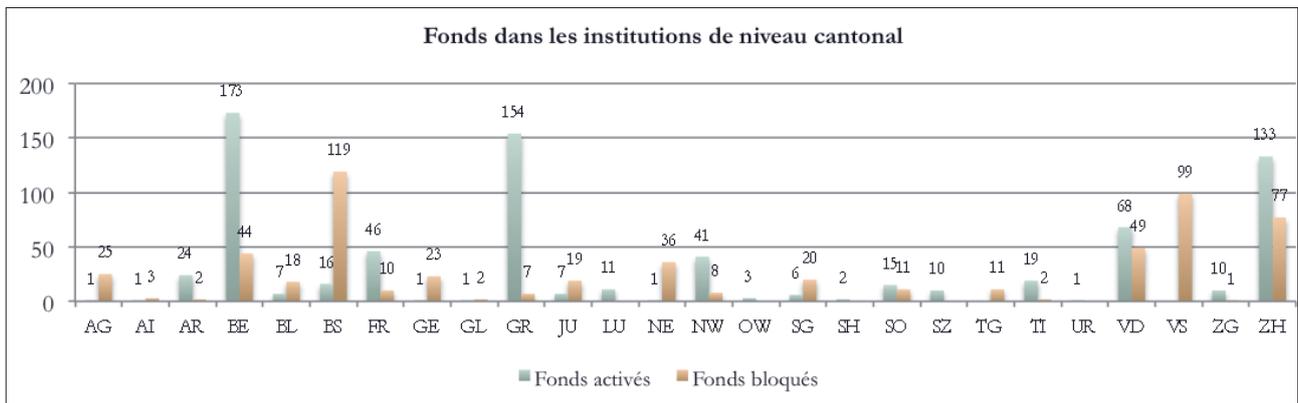
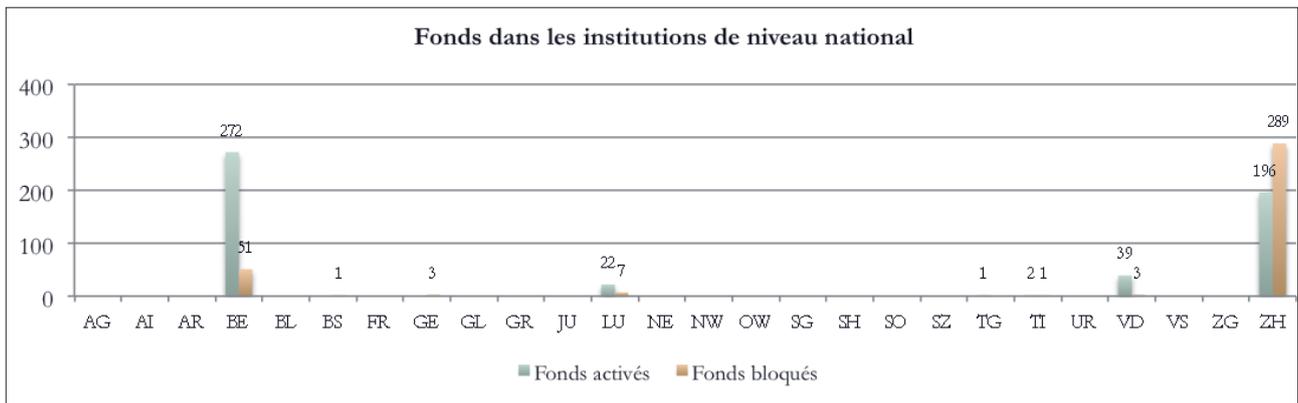
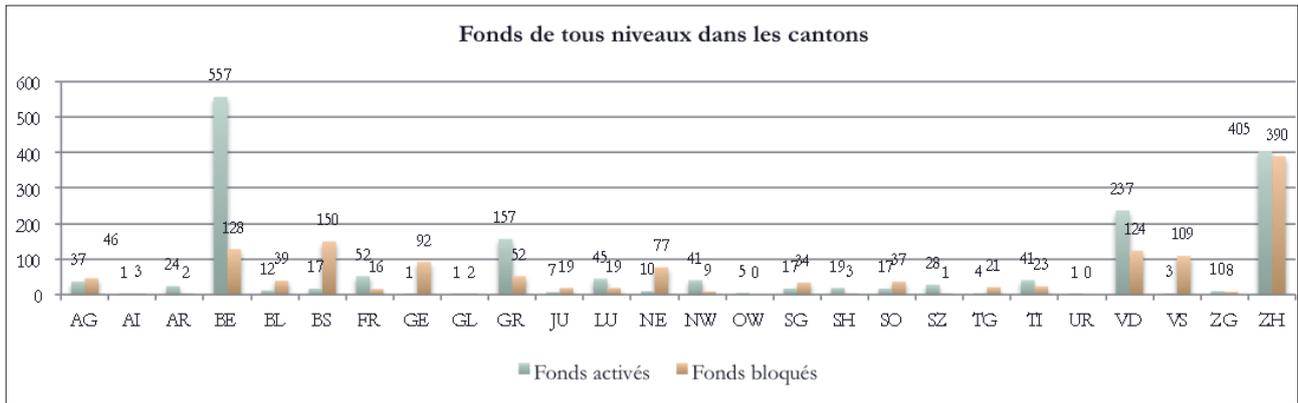
- Répartition des fonds par région linguistique

Si l'on évalue le nombre des fonds par région linguistique, la Suisse alémanique domine clairement le tableau. Presque 80% des fonds (1395) se trouvent dans des institutions de Suisse alémanique. Seuls 17,7% correspondent à la Suisse romande et 2,3% au Tessin. Quant aux fonds purement rhéo-romans, il en existe 3, soit 0,2% de l'ensemble des données activées.

- Répartition des fonds par canton

Pour le nombre de fonds par canton, les résultats sont similaires à ceux des institutions par canton. Les cantons de Berne et de Zurich se partagent les deux premières places, en sachant que Berne devance Zurich, avec 557 fonds activés contre 405 pour Zurich. En ce qui concerne le nombre total de séries recensées, c'est toutefois Zurich qui arrive en tête avec 795 fonds contre 685 pour Berne. Si l'on étend cette comparaison à l'ensemble des cantons et qu'on procède à un classement selon le nombre de fonds activés, on obtient le tableau suivant. Le canton de Vaud dispose de 237 fonds consultables contre 124 encore bloqués et le canton des Grisons de 157 fonds consultables contre 52 bloqués. Pour un nombre considérable de cantons, la quantité de fonds activés

est nettement inférieure à celle des fonds bloqués. Ce phénomène est le plus évident dans les cantons de Bâle-Ville (17/150), du Valais (3/109) et de Genève (1/92). Les cantons d'Argovie (37/46) et de Neuchâtel (10/77) disposent également d'un grand potentiel de fonds qui ne sont pas encore activés.



- Répartition des fonds par niveaux et sites dans les cantons

L'une des interrogations centrales pour la Suisse est sans aucun doute celle du nombre de fonds par canton en fonction du niveau auquel appartiennent les institutions.

Vu sous cet angle, l'évaluation est la suivante dans notre récapitulatif.

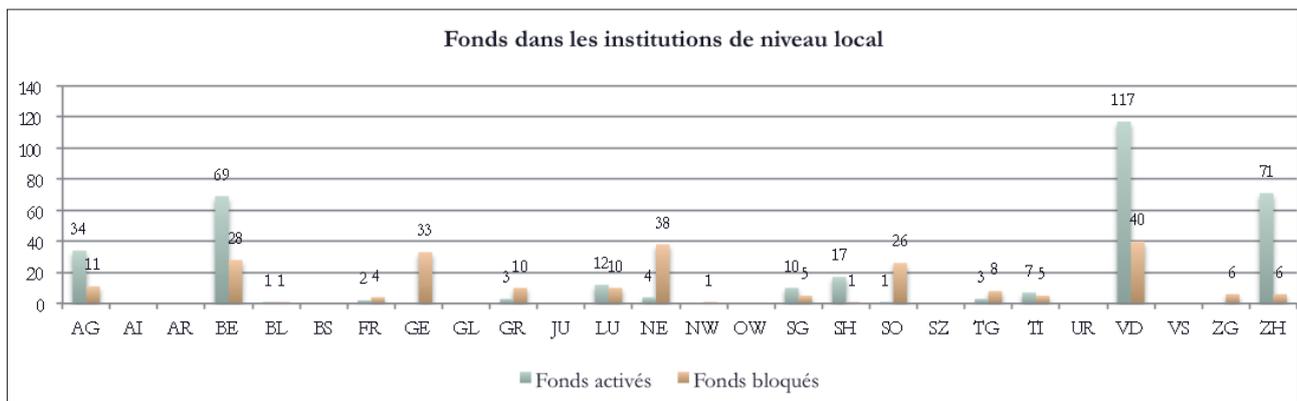
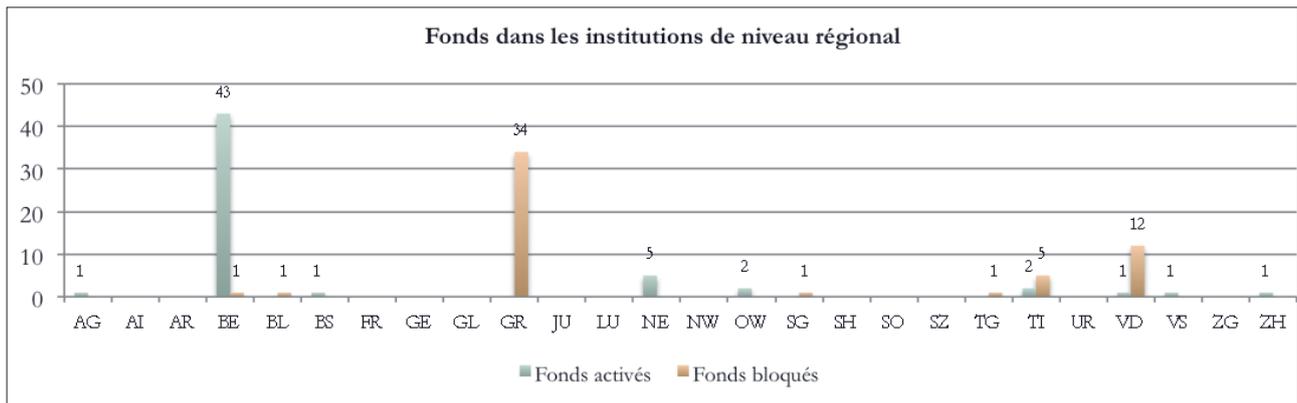
Fonds des institutions d'importance nationale

Les lieux d'hébergement des fonds d'institutions d'importance nationale se limitent à six cantons. Nous indiquons ci-après, par canton, le rapport fonds activés/fonds encore bloqués: Berne (272/51), Zurich (196/289), Vaud (39/3), Lucerne

(22/7), Tessin (2/1) et Thurgovie (1/0) Seules Bâle-Ville (0/1) et Genève (0/3) disposent de fonds bloqués à ce niveau.

Fonds des institutions d'importance cantonale

Si l'on considère le tableau résultant de la répartition des fonds par institution d'importance cantonale, et que l'on dresse parallèlement un bilan, on obtient les constats suivants. Le classement des institutions disposant d'au moins quarante fonds activés par canton se présente comme suit: Berne (173/44), Grisons (154/7), Zurich (133/7), Vaud (68/49), Fribourg (46/10) et Nidwald (41/8). Si l'on prend le classement dans l'autre sens - d'après le nombre de fonds blo-



qués – on obtient l'ordre suivant: Bâle-Ville (16 / 119), Valais (0 / 99), Zurich (133 / 77), Vaud (68 / 49), Berne (173 / 44), Neuchâtel (1 / 36) et Argovie (1 / 25).

Si l'on dresse un bilan de tous ces chiffres, le canton de Bâle-Ville se trouve à la dernière place avec un bilan déficitaire de -103. Devant lui se classent les cantons du Valais avec -99, de Neuchâtel avec -35, d'Argovie avec -24 et de Genève avec -22.

Fonds des institutions d'importance régionale

Si l'on classe les fonds selon leur hébergement dans des institutions régionales, c'est encore le canton de Berne qui est en tête avec 43 fonds activés et 1 encore bloqué. A l'inverse, le canton des Grisons offre le plus grand potentiel, avec 34 fonds encore bloqués. Pour les autres cantons, qui disposent d'institutions avec des fonds régionaux considérables,

le tableau des séries activées et encore bloquées se présente comme suit: Neuchâtel (5 / 0), Obwald (2 / 0), Tessin (2 / 5), Argovie (1 / 0), Bâle-Ville (1 / 0), Vaud (1 / 12), Bâle-Campagne (0 / 1), Saint-Gall (0 / 1) et Thurgovie 0/1.

Fonds des institutions d'importance locale

Si l'on détaille les fonds des institutions d'importance locales dans les cantons, la situation se présente comme suit. La plupart des fonds activés se trouvent dans les cantons de Vaud (117), de Zurich (71), de Berne (69), d'Argovie (34) et de Schaffhouse (17). En ce qui concerne les séries bloquées d'importance régionale, c'est également le canton de Vaud qui est en tête (40), suivi de celui de Neuchâtel (38), de Genève (33), de Berne (28) et de Soleure (26).

Degré de catalogage des fonds répertoriés	Nombre de legs et fonds monographiques	Part des legs et fonds monographiques	Nombre de fonds mixtes	Part des fonds mixtes
Total	364	100%	2789	100%
Catalogués	90	24.7%	724	26.0%
Partiellement catalogués	26	7.1%	247	8.9%
En cours de catalogage	13	3.6%	10	0.4%
Non catalogués / pas d'information	235	64.6%	1808	64.8%

- Type de fonds et degré de catalogage

Un facteur de poids pour les fonds photographiques est leur degré de catalogage. Cet aspect est intéressant, car il est lié aux questions de coûts et d'utilité. D'une part, c'est le catalogage qui représente l'un des facteurs de coûts les plus importants dans le recensement. D'autre part, le degré de catalogage permet de déterminer dans quelle mesure un fonds sera disponible pour une utilisation régulière.

La structure des données dans le répertoire de photoCH permet de faire la distinction entre les legs, voire les fonds monographiques, et les fonds mixtes. Les legs et les fonds mixtes proviennent de particuliers, ou éventuellement aussi d'agences ou de maisons d'édition. Une part difficilement quantifiable actuellement est à attribuer aux archives des photographes.

Les fonds mixtes correspondent soit à des fonds purement photographiques avec des prises de vue de diverses origines, voire très souvent aussi d'origine inconnue, soit de fonds comprenant divers matériels dont les photographies ne représentent qu'une partie.

Il convient aussi de noter que dans le répertoire de photoCH, la manière de décrire le catalogage de leurs fonds est laissé à l'appréciation des institutions. Dans les archives, on trouve des termes comme «catalogué» ou «partiellement catalogué», qui peuvent signifier des degrés différenciés de catalogage allant de groupes précis à un objet unique. Dans les musées ou bibliothèques, on emploie les termes «d'inventaire» ou de «catalogue», ce qui en règle générale correspond à une description par objet dans l'outil de recherche. Ces détails spécifiques aux institutions ne peuvent pas être pris en compte dans la présente évaluation. Il est toutefois possible de faire des synthèses qui permettent des constats pertinents. Les chiffres concernent tous les fonds présents dans le répertoire, qu'ils soient activés ou bloqués, en sachant toutefois que le

degré de catalogage est généralement connu pour les indications activées, alors qu'il ne l'est pas pour celles qui sont bloquées.

Sur l'ensemble des fonds enregistrés dans le répertoire, 364 sont soit des legs, soit des fonds monographiques. 90 (24,7%) d'entre eux sont catalogués. 26 fonds (7,1%) sont partiellement catalogués et 13 (3,6%) en cours de traitement. Ensemble, ces fonds représentent 35,4% des fonds monographiques. Les 235 fonds restants sont à considérer comme n'étant pas encore traités, ce qui représente 64,6% des fonds monographiques.

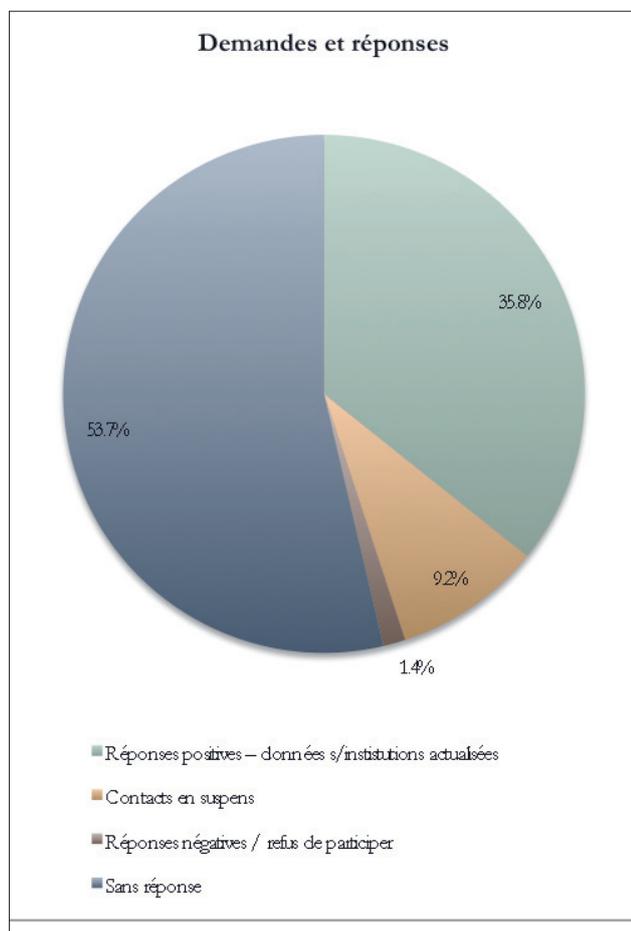
La situation est proportionnellement similaire pour les fonds mixtes, mais les quantités divergent. 724 fonds (26%) ont été désignés comme catalogués, 247 (8,9%) comme partiellement catalogués et 10 (0,4%) comme en cours de traitement. Ces chiffres donnent un total de 35,2% pour les fonds catalogués ou en cours de catalogage. 1808 fonds mixtes, soit 64,8%, n'ont pas encore été traités.

Analyse des résultats et conclusions

La question est à présent de savoir quelle analyse on peut faire de ces résultats et quelles conclusions on peut en tirer par rapport aux objectifs de Memoriav et la préservation et la transmission du patrimoine culturel photographique. Mais avant cela se pose la question des conclusions que l'on peut tirer des demandes auxquelles il n'a pas été donné suite.

- Que peut-on déduire des absences de réponse?

Par rapport aux études de marché, où les taux de réponses de plus de 15% sont considérés comme remarquables, les 35,8% obtenus par notre projet seraient pour ainsi dire un résultat de rêve. On peut toutefois objecter que le recensement de données de fonds photographiques que nous visons ne poursuit pas d'objectifs commerciaux, mais un objectif d'intérêt général et culturel, et que les destinataires ne sont pas des citoyens lambda, mais des institutions du domaine culturel, dont on peut supposer qu'elles s'intéressent à la préservation et la transmission du patrimoine culturel. Dans ce contexte, tout taux de réponse inférieur à 100% exige des explications.



Manque de communication

Une raison lapidaire de l'absence de réponses est le manque de communication. En règle générale, nous avons adressé nos courriers aux directions des institutions. On peut donc très bien s'imaginer que les demandes soient restées coincées dans une pile de dossiers en suspens et qu'elles n'aient pas été transmises aux personnes ou services compétents. On peut également considérer comme manque de communication le fait que nous ne nous soyons pas exprimés suffisamment clairement dans notre demande et que nous n'avons pas su mettre en avant l'urgence qui y était liée.

Pour pallier cette première carence, la seule solution semble être de prendre directement contact par téléphone et de demander la personne compétente pour les photographies. Pour un nombre restreint de cas particulièrement importants, cela serait certainement faisable et même fructueux. Mais cela serait difficilement réalisable pour les 200 cas pour lesquels nous n'avons pas eu de réponse.

Indifférence

Une autre raison de non-participation pourrait être l'indifférence, en sachant toutefois qu'il faudrait faire la distinction entre l'indifférence par rapport au patrimoine photographique de celle relative aux objectifs de l'enquête. Il faut avec certitude tenir compte des deux variantes, pour lesquelles le seul remède efficace est la sensibilisation. Mais dans tous les cas, il faudrait faire comprendre la valeur ajoutée créée par cette enquête, à savoir, d'une part, un intérêt accru pour la photographie et, d'autre part, sa disponibilité pour un public plus large.

Autres priorités

Alors que le manque de communication et l'indifférence peuvent difficilement être prouvés, les autres raisons de non-participation ont été clairement exprimées. L'une d'entre elles peut se résumer par un scepticisme grandissant à l'égard des répertoires particuliers. De nombreuses institutions ont entrepris, ces dernières années, de gros efforts pour mieux faire connaître leurs fonds. Et les archives plus particulièrement ont fait un grand pas en avant dans ce domaine. Beaucoup d'entre elles ont mis leurs répertoires en ligne et participent en outre au portail d'archives «ArchivesOnline». En contrepartie, elles renoncent à participer à des répertoires particuliers. Il incombe donc aux spécialistes et représentants d'intérêt d'argumenter et d'expliquer pourquoi il faut des répertoires propres et, au final, aussi des portails, pour la préservation et la transmission systématiques des photographies.

Manque de temps ou de personnel

Ces dix à vingt dernières années, la photographie a fortement gagné en reconnaissance et est désormais considérée comme un patrimoine culturel et de recherche. De nombreuses institutions sont conscientes des trésors qui dorment dans leurs dépôts et ne cessent d'acquérir de nouveaux fonds photographiques. Dans le même temps, les moyens financiers et en personnel disponibles n'ont pas augmenté, mais plutôt diminué, malgré certains nouveaux défis ambitieux. Si, pour les archives, c'est le passage à la saisie et au traitement numériques des documents qui pose un problème supplémentaire, pour les musées, c'est une redéfinition dramatique des priorités au niveau de leurs tâches principales. La gestion des fonds a été mise en retrait en faveur de la transmission, entraînant souvent une redistribution des ressources en personnel. Dans ce contexte, la photographie devient souvent secondaire.

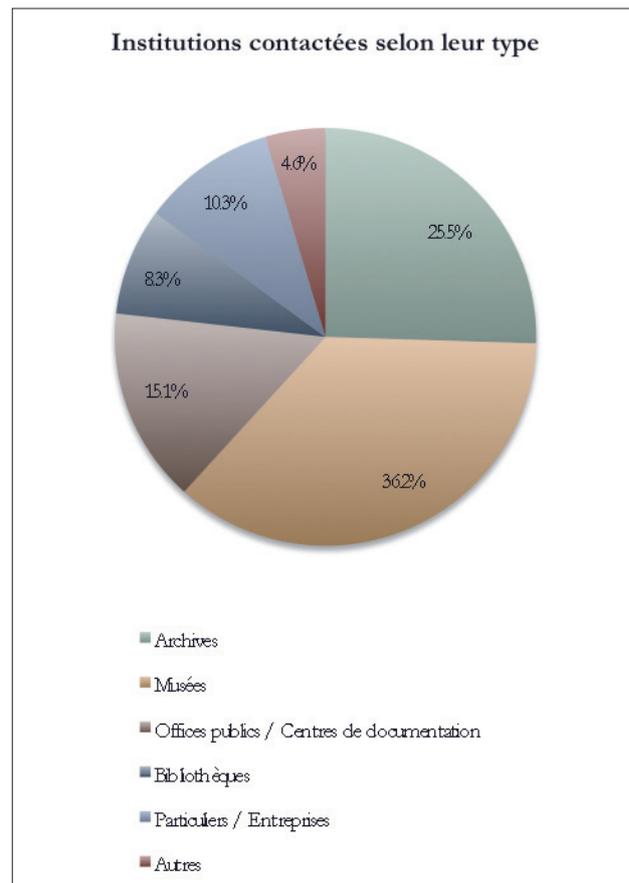
Pour que les responsables des institutions perçoivent malgré tout la responsabilité à l'égard des fonds photographiques dans ces conditions, il faut, d'une part, une sensibilité massivement accrue et, d'autre part, des spécialistes qui soient en mesure de démontrer quelles mesures sont urgentes et quels scénarios il est possible de réaliser, même avec des moyens limités.

Connaissances spécialisées partielles

Le traitement de photographies nécessite des connaissances spécialisées, aussi bien par rapport à leur contenu que leurs particularités physiques. Outre les moyens financiers, le fait que les photographies soient littéralement des objets de masse et l'altération chimique que risquent de subir la plupart des supports d'image sont les premiers défis à relever, et il faut, pour cela, garder la tête froide et avoir de l'expérience. En Suisse, seuls quelques établissements spécialisés dans la photographie disposent du savoir-faire nécessaire. La plupart des petites et moyennes institutions, pour lesquelles la photographie n'est qu'une activité parmi d'autres, accusent un grand retard en la matière. Il est donc compréhensible que l'une ou l'autre d'entre elles capitule devant des tâches trop laborieuses et difficiles et laisse les photographies en l'état jusqu'à nouvel ordre. Des contre-mesures pour remédier à cette situation sont déjà en cours. Les cours de base sur la photographie et les problèmes qu'elle engendre en tant que patrimoine culturel font entre-temps partie des standards des formations et perfectionnements correspondants.⁷

Connaissances partielles des fonds photographiques

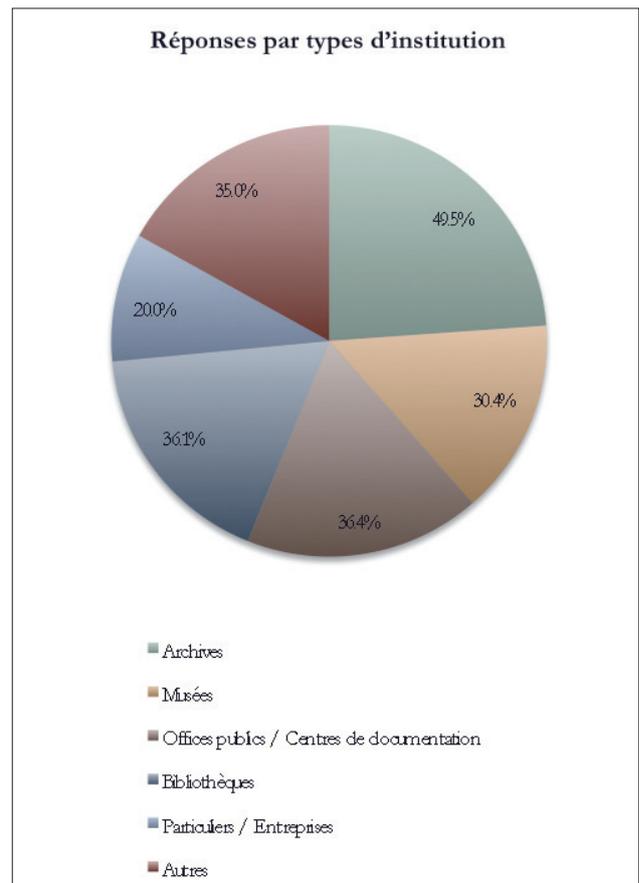
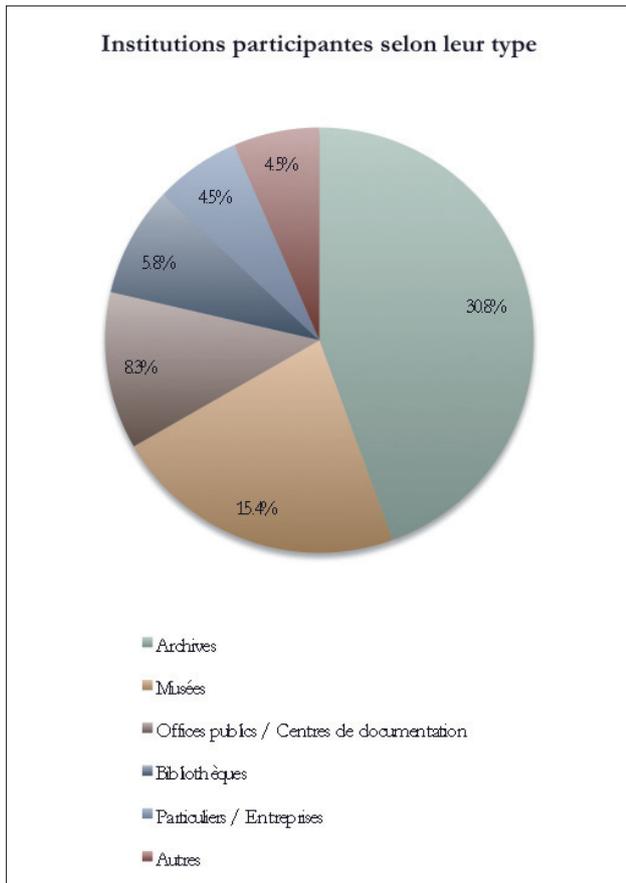
⁷ Dans le cadre des études de sciences de l'information, la HTW de Coire propose, au niveau Bachelor, un cursus de plusieurs jours consacré aux médias audiovisuels. De même, la Bibliothèque centrale de Zurich a intégré la même offre dans sa filière MAS Bibliothéconomie et sciences de l'information.



En règle générale, les photographies sont produites en masse et présentent une incroyable densité par rapport à l'espace qu'elles nécessitent. Si l'on a affaire à des montagnes de photographies, petites ou grandes, et que l'on ne dispose pas de métadonnées, répertoires ou autres documentations, il est souvent difficile de garder la vue d'ensemble. Où s'arrête un fonds et où commence le suivant? Comment reconnaître, décrire et évaluer en peu de temps la nature et la valeur d'un fonds photographique? Il est compréhensible que dans ces conditions, les institutions ne soient pas en mesure de fournir des données qui puissent être saisies dans un répertoire. Pour remédier à une telle situation, il peut être utile de faire appel à des spécialistes capables d'apporter une aide précieuse.

- Analyse de la répartition par type d'institution

Selon nos résultats, la plupart des types d'institution qui hébergent des photographies sont des archives et des musées, en sachant toutefois que l'ordre est inversé lorsqu'il est question de nos demandes et de leurs réponses. Si les musées ont été les plus nombreux à recevoir notre demande (158 / 36% contre 111 / 25,2%), ce sont les archives qui arrivent en tête lorsqu'il est question des réponses réceptionnées (55 / 35,3% contre 48 / 30,3%). Les offices publics et centres



de documentation (24 / 15,4%) ainsi que les bibliothèques (13 / 8,3%), les particuliers et les entreprises (9 / 5,8%) représentent des chiffres inférieurs.

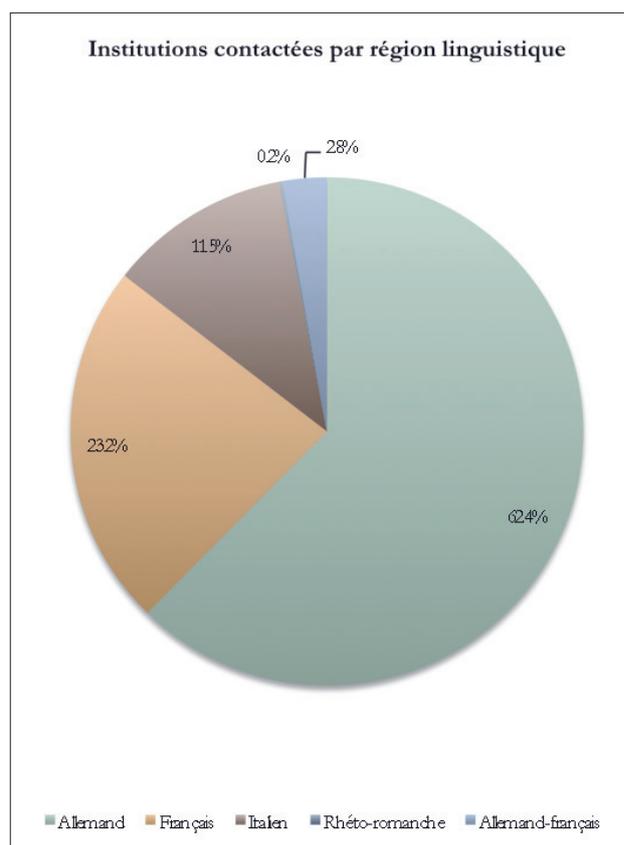
Tirer des conclusions de ces chiffres n'a qu'un intérêt limité. Certes, les archives et musées représentent ensemble presque deux tiers (65,6%) des propriétaires de fonds et, associés aux bibliothèques, ils devraient être le principal groupe cible pour les offres de formation et de perfectionnement. D'un autre côté, il serait faux de négliger les autres groupes. Les offices publics et centres de documentation ne bénéficient pas toujours de conditions idéales pour la conservation des photographies, à l'instar des particuliers et des entreprises. Des mesures sont très certainement nécessaires dans les institutions, activées (un total de 33 / 21,2%) ou non (111), de ces groupes, et un travail de sensibilisation permettrait d'attirer l'attention sur ces besoins.

Mais s'il est une déclaration importante que l'on puisse faire, celle-ci est plutôt lapidaire, mais néanmoins déterminante comparée à d'autres médias: les photographies sont partout. Les œuvres d'art se trouvent dans les musées, les livres dans les bibliothèques et les actes et documents écrits dans les archives et centres de documentation. Mais les photographies, elles, sont présentes partout. Le fardeau est donc réparti équi-

tablement, pourrait-on dire pour leur défense. Mais ce qui tourne très certainement au désavantage de ce média «à part», c'est qu'au final, il n'est pas vraiment pris au sérieux en tant que tel dans aucun des types d'institution, mais qu'il doit se plier aux standards et objectifs spécifiques suivants:

- Dans les archives, les photographies sont des documents dont les caractéristiques relatives au contenu priment sur les caractéristiques esthétiques. L'accent y est mis sur la préservation et le catalogage. La transmission proprement dite, sous forme d'expositions ou de publications, est plutôt secondaire. Grâce à leur expérience dans le traitement de grandes quantités de documents, ce sont les archives qui arrivent le mieux à gérer l'aspect de masse ainsi que le catalogage et la conservation. Une des autres caractéristiques de ces dernières est de considérer comme leur mission de mettre à disposition de la recherche le matériel qui leur est confié et de s'adresser ainsi, avec cette culture, à un autre segment d'utilisation que les musées par exemple.

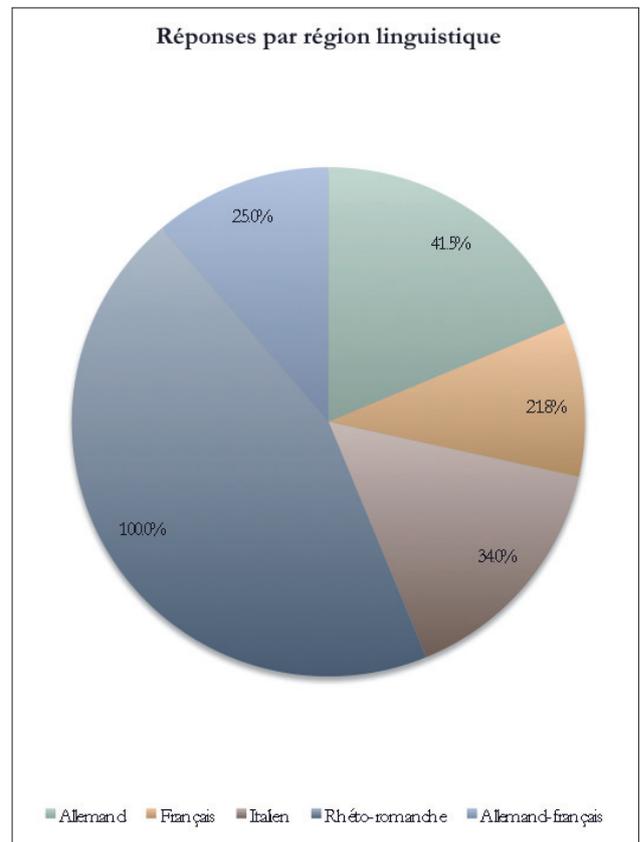
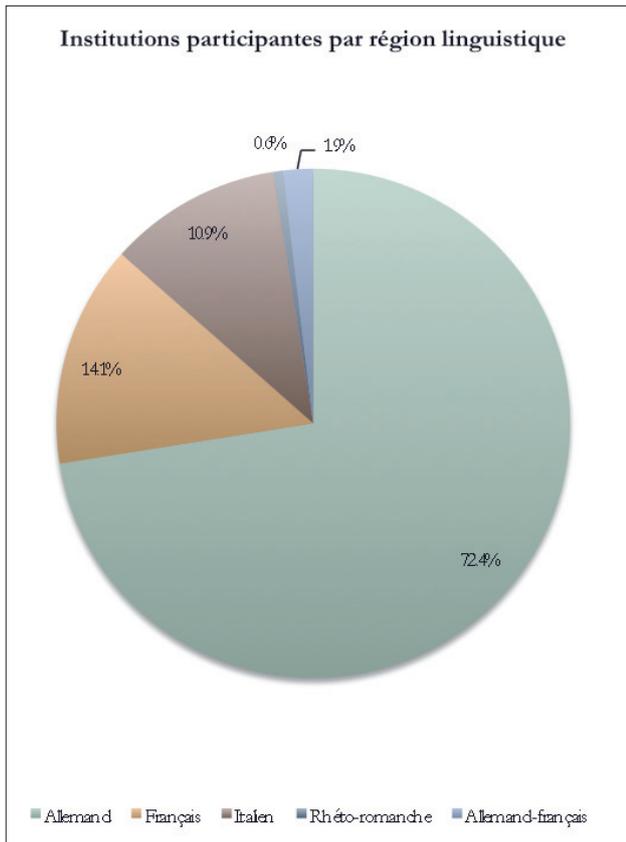
- Dans les musées, les photographies sont considérées comme des objets, des artefacts ou même comme des œuvres d'art. Ce sont leurs valeurs historique et esthétique qui sont mises en avant, ainsi que le potentiel de transmission qu'elles offrent. Focalisés sur les objets individuels, les musées ont davantage de mal à gérer le facteur de masse. Tout comme ils peinent à répertorier et traiter des métadonnées. En revanche, sur le plan de la conservation, les conditions sont généralement bonnes.
- Les bibliothèques voient dans les photographies des unités de description qu'il convient de mettre à la disposition d'un public intéressé de la manière la plus efficiente possible, sans que l'on tienne compte d'une quelconque valorisation esthétique ou de contenu. Également axées sur les objets individuels, les bibliothèques ont, elles aussi, des difficultés à gérer le facteur masse. La situation est souvent critique en ce qui concerne la conservation des photographies, étant donné que ces dernières sont souvent plus fragiles que les livres de par leur structure chimique.
- Dans les offices publics ou centres de documentation, ce sont les contenus des photographies qui constituent le centre d'intérêt. Et la valeur d'utilisation que présente la photographie par rapport à l'activité des institutions est le facteur prioritaire. Que les photographies viennent d'un contexte précis ou qu'il s'agisse d'originaux ou de copies est secondaire. Les offices publics et centres de documentation ne traitent pas toujours les photographies avec le soin qu'elles exigent. Les standards de description ne tiennent compte que de l'utilité interne et les mesures de conservation sont plutôt inhabituelles.



- Analyse de la répartition des institutions par région linguistique

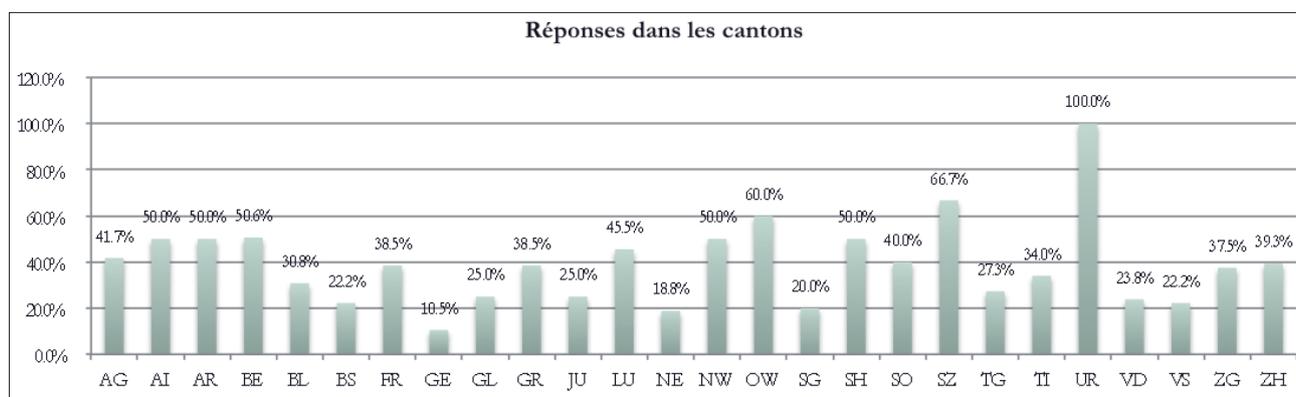
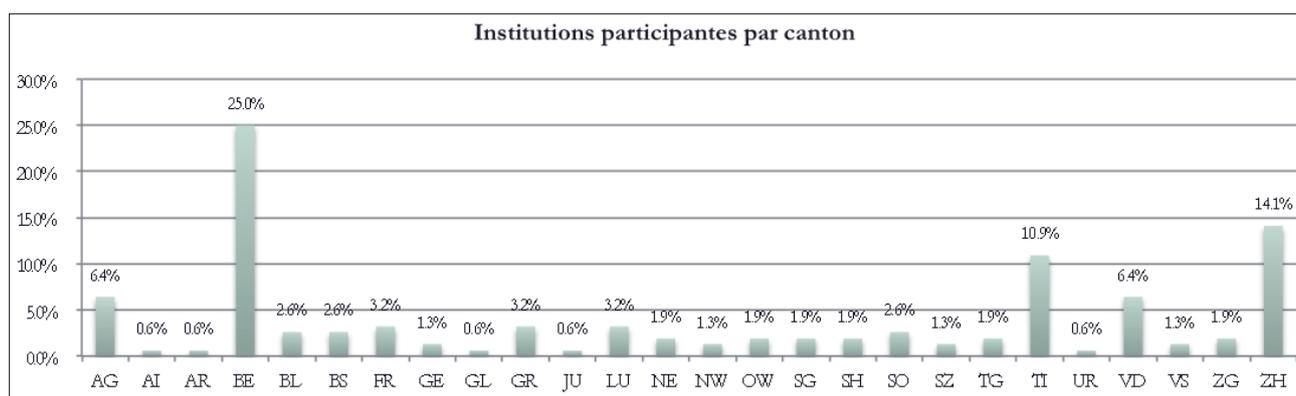
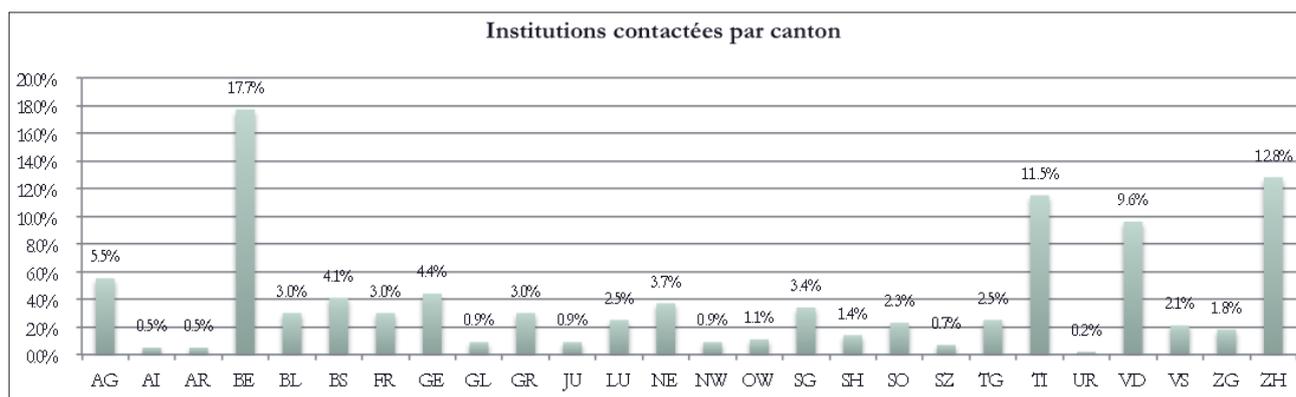
L'analyse de la participation des institutions réparties par région linguistique révèle un tableau étrange. Si, pour les envois, les destinataires germanophones (62,4%) étaient plutôt sous-représentés, ce sont les destinataires francophones qui le sont pour les réponses.⁸ Ce phénomène est compréhensible au vu des réponses. Pour la Suisse alémanique, le taux de réponse est de 41,5%, alors qu'en Suisse romande, il n'est que d'un petit 14,1%. Il est toutefois difficile d'expliquer pourquoi. La correspondance ainsi que tout le matériel documentaire ont été rédigés en allemand et traduits dans les autres langues nationales par des traducteurs compétents et expérimentés. On peut se demander si le fait que le Fotobüro, institution organisatrice, soit domiciliée en Suisse alémanique ait pu constituer un obstacle.

⁸ Pour l'analyse, les cantons bilingues de Fribourg et du Valais ont été comptés avec les francophones et le canton de Berne avec les germanophones.



Même si cela a peut-être joué un rôle pour la Suisse romande, ça n'a pas été le cas pour le Tessin. Pour les raisons déjà mentionnées (Enquête de la Phonothèque Nationale Suisse), la part des demandes (11,5%) dans le sud de la Suisse, ainsi que celle des réponses (8,4%) sont supérieures à la proportion des habitants du canton dans la population totale de la Suisse (4%).

Il serait prématuré de tirer des conclusions de cette analyse, compte tenu des informations disponibles. Le plus important reste très certainement de continuer à chercher le contact et de parvenir à combler le retard des institutions de Suisse romande.



- Analyse de la répartition des institutions par canton

Si la participation par région linguistique donne une image claire, la participation par canton peut être analysée encore plus en détail. Les cantons de Berne et Zurich sont en tête, tant pour les institutions activées que pour celles qui sont encore bloquées (BE 39 activées / 38 bloquées; ZH 22 activées / 34 bloquées). Les deux cantons recèlent donc encore du potentiel, en sachant que celui-ci est plus grand pour le canton de Zurich, où le taux de réponse (39,3%) était nettement inférieur à celui du canton de Berne (50,6%).

Il reste toutefois une question à laquelle il n'existe pas encore de réponse concluante, à savoir la prépondérance très nette du canton de Berne. Une explication pourrait être la concentration d'institutions d'importance nationale, cantonale, ré-

gionale et locale, associée à la position de deuxième canton derrière Zurich. Une autre cause à prendre en considération est le fait que le Fotobüro Bern entretient, depuis des années, des relations étroites avec les institutions dans son «domaine» et qu'il est peut-être mieux parvenu à faire passer le message en faveur d'une participation.

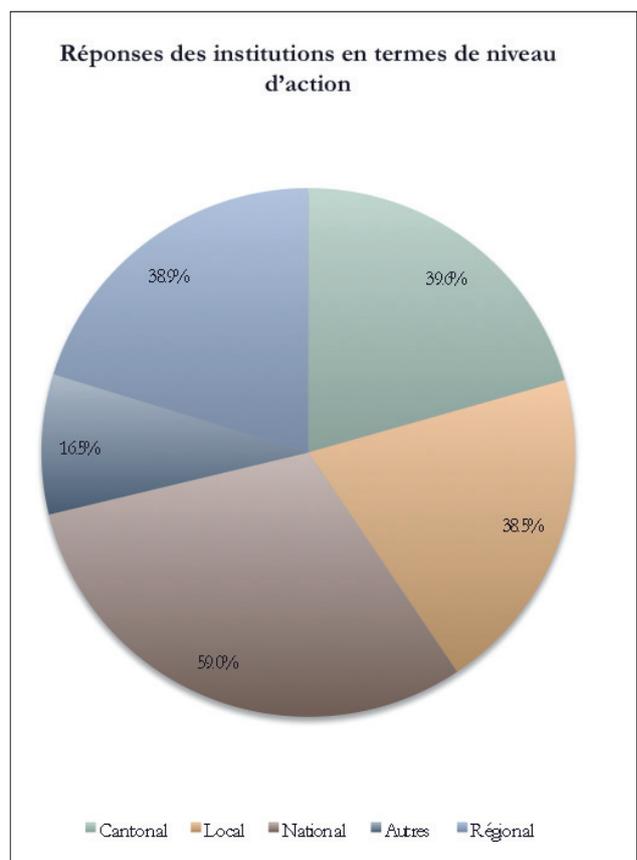
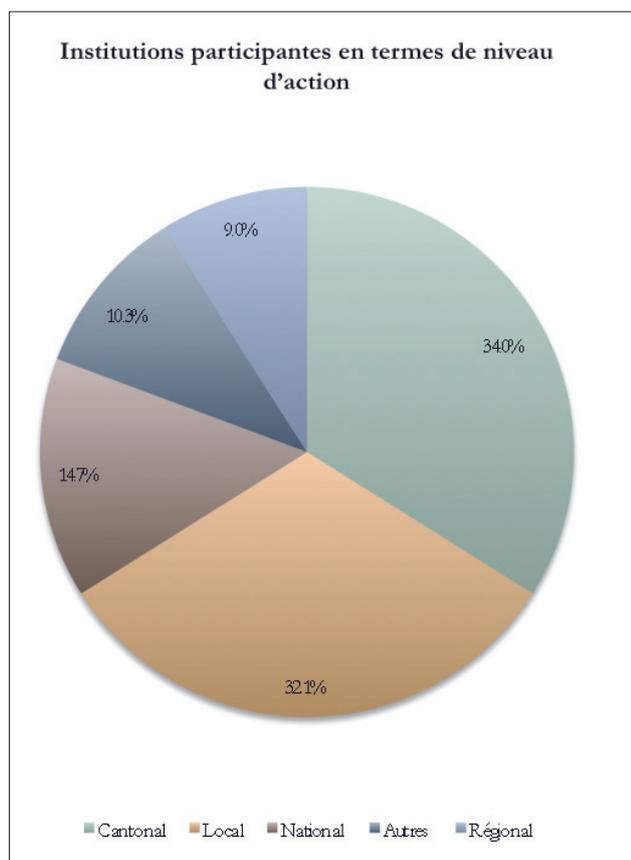
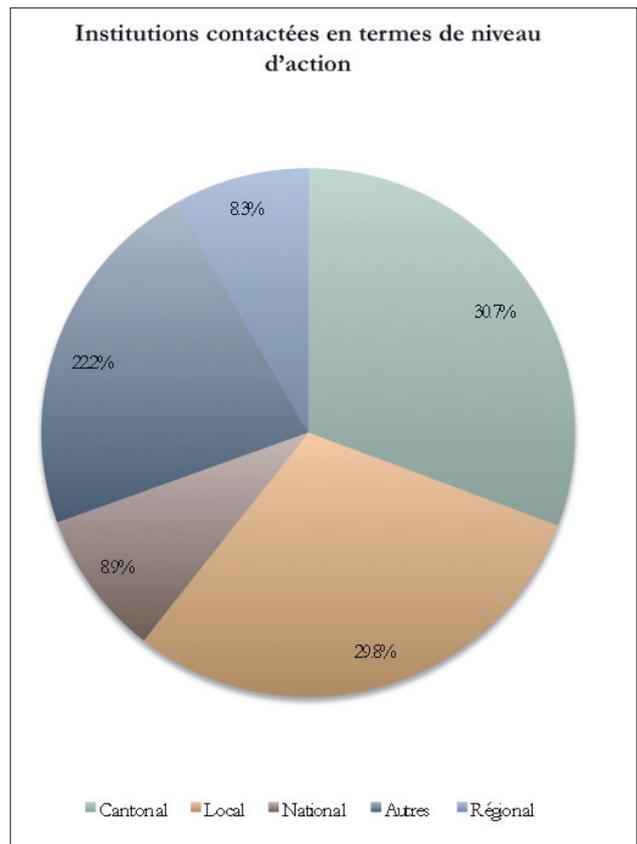
En termes de groupes linguistiques, l'analyse a déjà révélé que la Suisse romande était une région problématique. L'analyse par canton permet de confirmer encore davantage ce phénomène. Le canton de Fribourg se situe dans la tranche médiane (taux de réponse 38,5%, 5 institutions sur 13 activées), tandis que les cantons de Vaud et de Genève affichent un net recul par rapport à ce taux (VD 23,8%, GE 10,5%). Sur le plan purement quantitatif, le canton de Vaud se situe

malgré tout dans le groupe de tête. Avec 17 institutions activées sur 42 consultées, il se classe derrière Berne, Zurich et le remarquable Tessin (taux 34%, 17 institutions activées sur 50 consultées).

Malgré le tableau détaillé que dresse l'analyse par canton, il n'est pas possible de tirer d'autres conclusions que celles découlant de l'analyse par région linguistique. Elle ne fait que souligner davantage l'urgence des contacts en Suisse romande.

- Analyse de la distinction entre les institutions en termes de niveau d'action

L'analyse par rapport au niveau d'action des institutions confirme le fédéralisme dans le domaine de la culture. Considérées dans leur ensemble, les institutions cantonales, régionales ou locales sont sur le haut du podium, tant pour nos demandes que pour les réponses. Pour les envois, leur part était de 68% (300 institutions), et pour les réponses même de 75% (117 institutions). En revanche, seuls 8,9% des destinataires étaient des institutions nationales (39); celles-ci affichent toutefois un taux de réponse de 59% et 14,7% d'institutions activées (23).



Ce qui offre une approche importante pour une conclusion: si l'on compare le taux de réponse des institutions nationales (59%) au taux moyen des institutions décentralisées (39%), on constate un écart flagrant de 20%. On pourrait donc en tirer les conclusions suivantes:

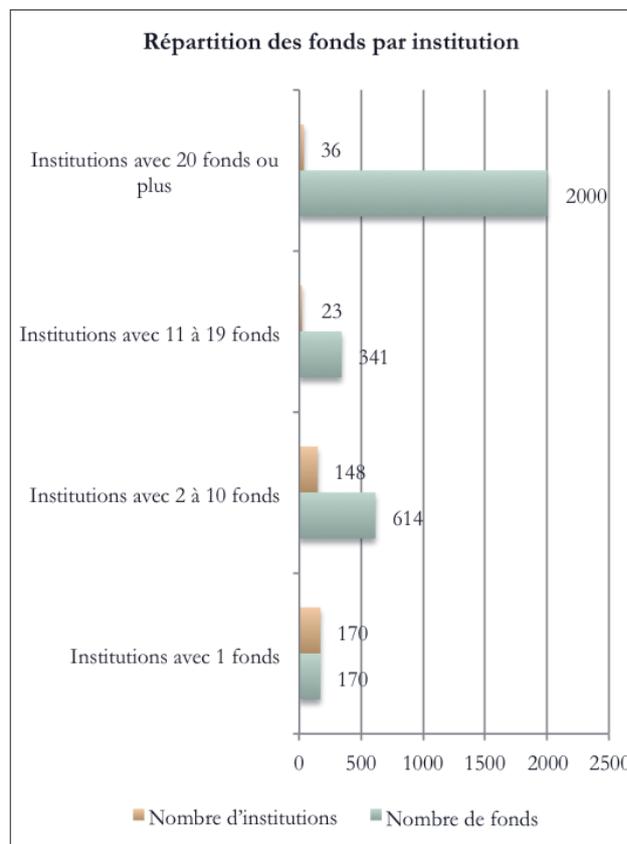
- Les institutions nationales sont plus motivées que les institutions décentralisées.
- Les institutions nationales sont plus sensibilisées que les institutions décentralisées.
- Les institutions nationales disposent de plus de ressources que les institutions décentralisées.

La question est de savoir comment remédier à cette situation. Il apparaît en tout cas clairement que les besoins d'agir en matière de préservation et de transmission du patrimoine photographique suisse sont plus importants dans les cantons, les régions et les communes qu'au niveau national.

- Analyse de la répartition des fonds par institution

La répartition des fonds par institution présente une courbe relativement raide. 8,3% seulement des institutions (36) possèdent ensemble 63,5% (2000) des fonds recensés. Soit une moyenne de 55,5 fonds. En contrepartie, 73% des institutions répertoriées (318) hébergent 24,9% des fonds (784). Soit une moyenne de 2,4 fonds.

Il serait simpliste d'accepter ce constat tel quel. En revanche, cette dispersion extrêmement large est l'une des caractéristiques des photographies, à l'instar de leur placement dans les différents types d'institution. Les photographies sont présentes partout, par quantité tantôt massive, tantôt plus modeste. Aussi différentes que soient les quantités auxquelles les propriétaires de fonds sont confrontés, aussi diffus sont les problèmes de ceux qui s'investissent en faveur de la photographie de manière générale. Nos trésors artistiques sont répartis sur un nombre limité de maisons en Suisse. Un nombre incalculable d'instances spécialisées, souvent implantées au niveau national ou cantonal, s'occupent de trouvailles archéologiques, monuments ou même de films et documents audio, en bénéficiant d'une légitimité juridique et de moyens financiers appropriés. Dans le domaine de la photographie, les conditions en vigueur semblent totalement différentes. Le patrimoine photographique est réparti sur plusieurs centaines d'institutions. Selon le type de celles-ci, il est traité et utilisé différemment, sous réserve que les photographies présentent un intérêt et que les moyens et le savoir-faire le permettent. On pourrait donc déduire de cette analyse que la préservation, le traitement et la mise en valeur des photographies, dans toute la diversité de leurs formes et jusque dans les moindres recoins du pays, nécessiteraient une palette tout

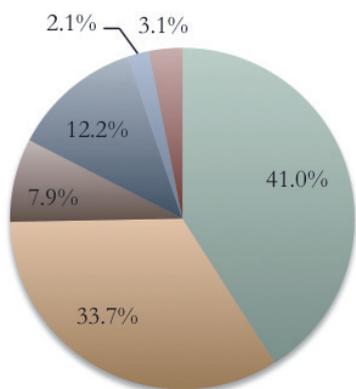


aussi large de mesures de sensibilisation et de procédures accompagnée des moyens correspondants.

- Analyse de la répartition des fonds par type d'institution

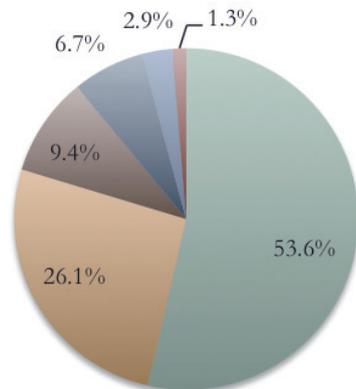
Plus de la moitié des fonds photographiques (53,6%) est hébergée dans des archives, un bon quart dans les musées (26,1%), et un dixième dans les offices publics et centres de documentation. 6,7% seulement se trouvent dans des bibliothèques et le reste chez des particuliers et dans des entreprises. L'analyse de cette situation n'est que partiellement possible, car la prépondérance des archives en termes de chiffres ne fournit pas d'indications sur la quantité effective de photographies. Or les résultats de la présente enquête ne sont appropriés que de façon restrictive. On peut néanmoins supposer que les archives sont bien plus adaptées pour accueillir les photographies que les autres types d'institution ou que leurs conditions d'acceptation sont moins strictes.

Répartition des fonds répertoriés par types d'institution



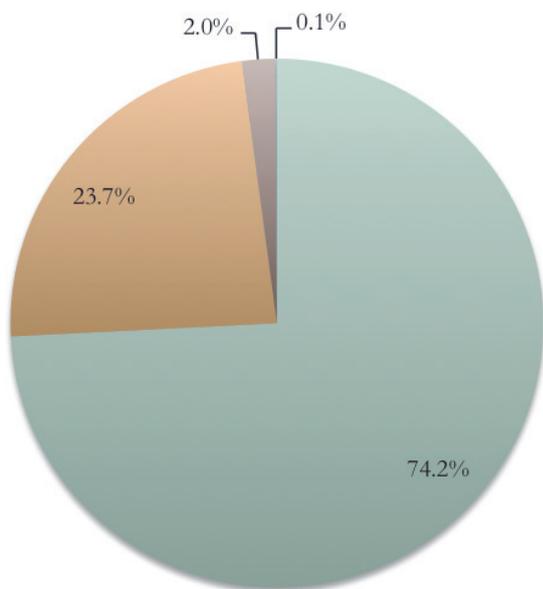
- Archives
- Musées
- Offices publics / Centres de documentation
- Bibliothèques
- Autres
- Particuliers / Entreprises

Répartition des fonds en ligne par types d'institution



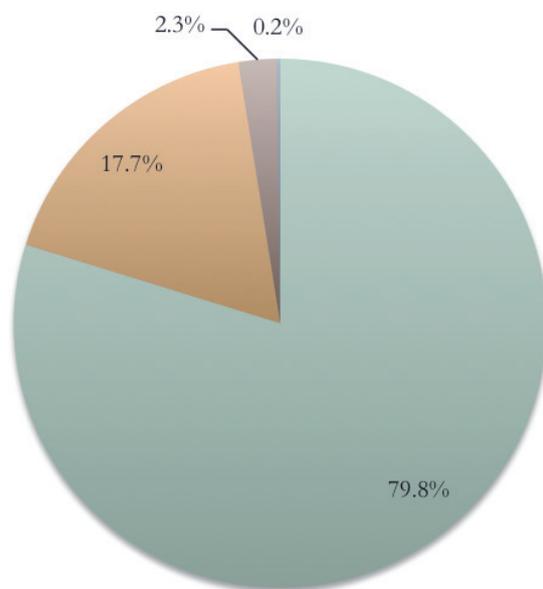
- Archives
- Musées
- Offices publics / Centres de documentation
- Bibliothèques
- Autres
- Particuliers / Entreprises

Répartition des fonds répertoriés par région linguistique



- Allemand
- Français
- Italien
- Rhéo-romanche

Répartition des fonds en ligne par région linguistique



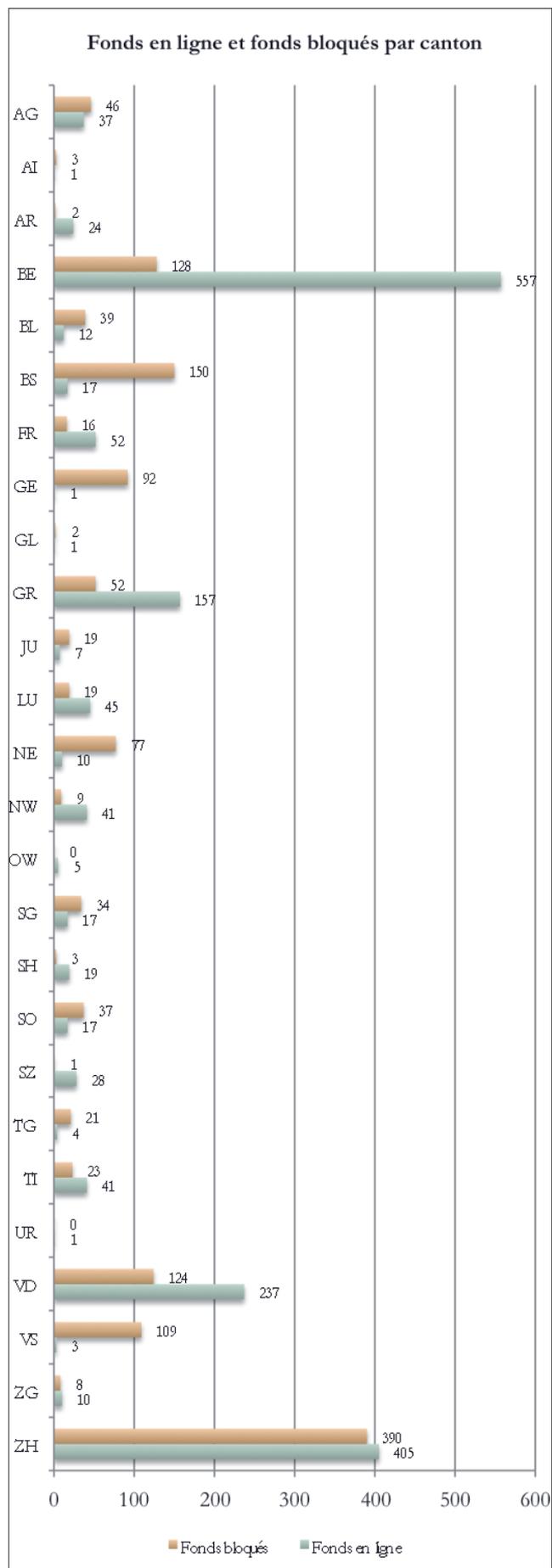
- Allemand
- Français
- Italien
- Rhéo-romanche

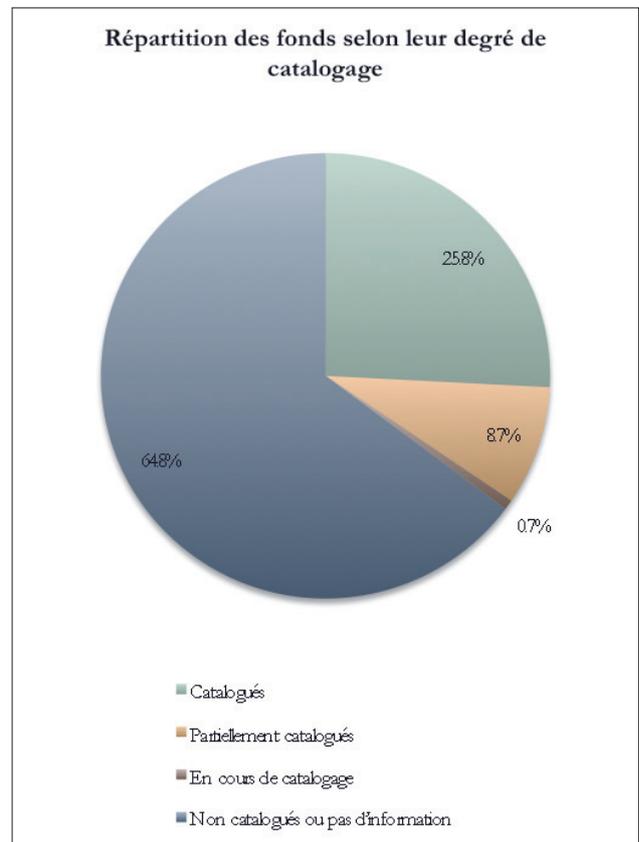
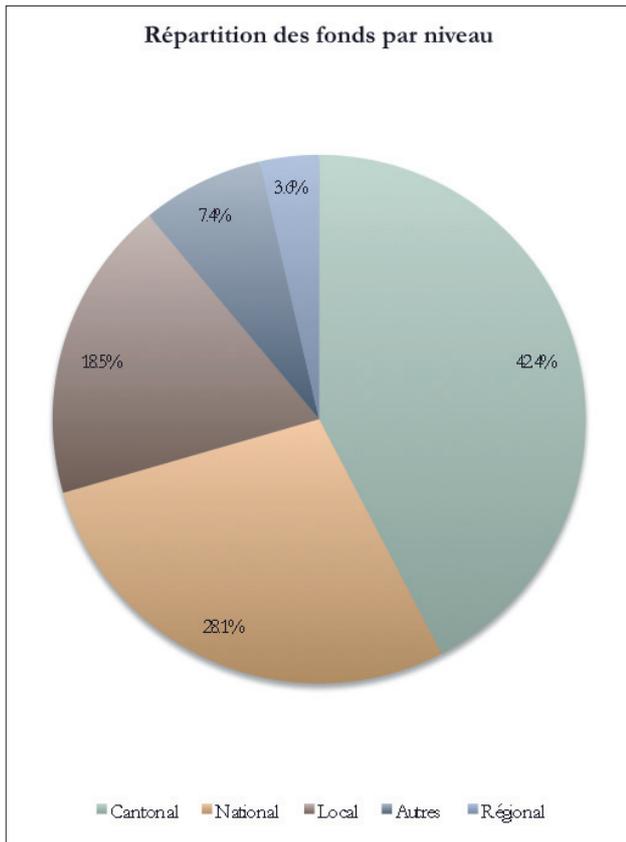
- Analyse de la répartition des fonds par région linguistique

L'analyse de la répartition des fonds ne fait que répéter le constat résultant de la répartition des institutions par région linguistique. En raison du taux de participation clairement inférieur des cantons romands, le potentiel des fonds n'est pas exploité au maximum et il conviendrait de trouver des solutions pour inciter davantage d'institutions romandes à participer.

- Analyse de la répartition des fonds par canton

La répartition des fonds par canton offre une analyse à deux dimensions. La première concerne à nouveau la Suisse romande, où principalement les cantons de Vaud, du Valais et de Genève recèlent le plus de fonds encore bloqués selon les données recensées (VD 124, VS 109, GE 92). Il ne faut toutefois pas ignorer que les trois cantons affichant les dépenses culturelles les plus élevées possèdent en réalité la plupart des fonds encore bloqués (ZH 390, BS 150, BE 128). Proportionnellement, c'est dans le canton de Bâle-Ville que la situation est la plus critique, car seuls 10,2% des fonds y sont activés. Seuls les cantons du Valais (2,7%) et de Genève (1%) affichent des taux plus faibles. La moyenne suisse de 52,2% de fonds activés ne fait donc que confirmer ce qui suit: il y a encore beaucoup à faire pour inciter les institutions des cantons concernés à participer. Car une faible participation n'est nullement le signe d'un traitement douteux des photographies. Dans le Valais et le canton de Bâle-Ville, il existe des institutions actives et expérimentées avec de magnifiques collections.





- Analyse de la répartition des fonds par niveau

L'analyse de la répartition des fonds par niveau et site dans les cantons est tout aussi évidente que celle de la répartition des institutions selon les mêmes critères et confirme les conclusions de celle-ci. Deux tiers des fonds correspondent, là encore, aux institutions d'importance cantonale, régionale ou locale, que l'on tienne compte de la totalité des fonds (2033 / 64,5%), des fonds bloqués (874 / 62,5%) ou des fonds activés (1159 / 66,3%). Ce sont bien les institutions cantonales qui prédominent avec 42,4% des fonds. Les institutions d'importance locale en possèdent à peine la moitié avec 20%, tandis que dans les institutions actives au niveau régional, elles ne représentent que 3,5%. Logiquement, ce sont les niveaux avec le plus de fonds qui sont confrontés aux dépenses maximales pour des activités de quelque type que ce soit, et compte tenu des habitudes fédérales, ce sont les cantons et les communes qui s'attribuent la part du lion.

- Analyse par type de fonds et degré de catalogage

L'analyse par type de fonds et degré de catalogage met en évidence le travail qu'il reste à faire. Parallèlement, elle permet des projections par rapport aux quantités et volumes approximatifs des supports d'image dont il s'agit. Sans faire la distinction entre fonds bloqués et activés, 35,4% ou 129 legs ou fonds monographiques sont considérés

comme catalogués, partiellement catalogués ou en cours de traitement. En contrepartie, 64,6% ou 235 fonds n'ont absolument pas encore été « touchés ». Si l'on tient compte d'une moyenne hypothétique de 50 000 supports d'image par legs, on obtient une quantité de 6,45 millions de supports d'image traités. Et on pourrait par ailleurs chiffrer la quantité d'images encore à traiter à 11,75 millions dans ce seul domaine. Pour la projection des coûts, on peut adopter comme règle générale, un montant de 1 à 3 francs par support d'image, selon l'ampleur du traitement. Ce qui représenterait des besoins financiers compris entre 11,75 et 35,25 millions de francs pour les travaux restants.

Si l'on tient en outre compte de la répartition moyenne des fonds sur les différents niveaux, on obtient le résultat chiffré hypothétique suivant, à condition que les ceux-ci soient répartis de façon égale entre les niveaux.

Au niveau national, cela nécessiterait 3,3 à 9,9 millions de francs et pour les institutions cantonales, régionales et locales, entre 7,5 et 22,7 millions de francs. A noter que ce calcul ne concerne que les 235 legs et fonds monographiques non accessibles. Si l'on y incluait encore les 1808 fonds mixtes, les sommes seraient encore bien plus élevées, sans parler de la poignée de fonds aux mains d'agences suisses qui pourraient, à elles seules, comprendre jusqu'à 7 millions de supports d'image.

Récapitulation

L'objectif ultime du présent projet de Memoriav et du Fotobüro Bern est de parvenir à une vue d'ensemble des fonds photographiques de la Suisse. Avec l'enregistrement, dans le répertoire de photoCH, des données de l'enquête de Memoriav, réalisée de 1998 à 2002, et l'actualisation consécutive en collaboration avec les institutions patrimoniales suisses, un premier pas a été fait dans cette direction. Les données répertoriées sur photoCH englobent 436 institutions et 3153 collections. Parmi celles-ci, les données de 156 institutions et 1749 collections ont été mises à jour et actualisées, et sont à présent disponibles pour le public. L'objectif proprement dit du projet est ainsi atteint. Il est pour l'instant difficile d'estimer la participation des 35% d'institutions contactées. Il apparaît toutefois clairement qu'outre les données purement concrètes, le projet a permis de parvenir à d'autres résultats et constats, qui livrent des informations importantes pour le patrimoine photographique, sa situation et ses perspectives.

- A l'inverse des autres biens culturels, les photographies sont réparties entre plusieurs centaines d'institutions patrimoniales et se trouvent aussi bien dans les grands centres que dans des régions et communes éloignées.
- Pour beaucoup ou la plupart des institutions patrimoniales qui s'occupent de photographies, cette activité ne constitue pas leur cœur de métier. Il s'agit bien plus d'une activité annexe et les standards en vigueur pour les photographies correspondent plus aux tâches principales qu'à celles liées aux photographies.
- Les institutions patrimoniales qui hébergent des photographies peuvent être très différentes de par leur type et se situer à différents niveaux de par leur fonction et leur importance.
- Selon le type d'institution, le traitement des photographies varie également. Les perceptions des différents types d'institution quant à ce qu'est une photographie, ce qu'il faut en faire et l'utilité qu'elle peut offrir, sont très divergentes.
- Les principaux types d'institution où l'on trouve des photographies sont les archives et les musées.
- Selon la localisation et le niveau d'importance des institutions, on constate des différences par rapport à la mesure avec laquelle elles peuvent ou veulent s'occuper des photographies.

- La plus grande partie des collections photographiques (64,5%) est hébergée dans des institutions cantonales, régionales ou locales.
- La plus grande partie des collections photographiques hébergée dans les institutions patrimoniales n'a pas encore été traitée (65%).

La suite

Ce rapport clôture le projet porté conjointement par Memoriav et le Fotobüro Bern. Les objectifs et activités qui y sont liés seront bien entendu poursuivis. Dans la mesure de ses possibilités, le Fotobüro Bern continuera d'entretenir les contacts avec les institutions, de tenir les données à jour et à inciter les institutions jusque-là réticentes à actualiser et activer leurs données.

Sécurité et durabilité des données

La sécurité technique des données est garantie par des sauvegardes quotidiennes à plusieurs endroits. La durabilité est à concevoir dans le cadre de l'ensemble de l'œuvre de référence en ligne de photoCH. Actuellement, cette dernière est exploitée par le Fotobüro Bern en tant que secrétariat général de l'association éponyme et financée par des fonds provenant de projets.

Remerciements

Outre les collaborateurs du Fotobüro Bern et les informaticiens et spécialistes de l'information auxquels il a été fait appel, toute une série de personnes a participé à la réalisation du présent projet. Nous souhaitons remercier cordialement les collaborateurs de Memoriav, et plus particulièrement son ancien directeur, Kurt Deggeller, ainsi que Joëlle Borgatta, responsable du domaine Photographie, et enfin les membres du Réseau de compétences photographie de Memoriav, notamment Martin Gasser.

Au final, l'engagement des collaborateurs des institutions qui ont participé au projet a été déterminant pour la réalisation des résultats actuels: un grand merci à tous.

Fotobüro Bern



Préserver le patrimoine
audiovisuel
www.memoriav.ch